RSC SRC

Préserver le présent pour l'honorer : l'archivage des documents sur la COVID-19

Février 2021

Une note de breffage de la SRC

Préserver le présent pour l'honorer : l'archivage des documents sur la COVID-19

Une note de breffage de la SRC

Auteurs

Esyllt Jones (Présidente)	University of Manitoba
Shelley Sweeney	University of Manitoba
Ian Milligan	University of Waterloo
Greg Bak	University of Manitoba
Jo-Anne McCutcheon	Université d'Ottawa ; Association canadienne des archivistes

Responsable de la surveillance du processus d'examen par les pairs

Tom Marrie, MSRC	Dalhousie University

Pairs examinateurs

Jennifer Douglas	The University of British Columbia
Steven High	Université Concordia
Yves Lapointe	Université McGill
Michael Moosberger	Dalhousie University
Lydia Wytenbroek	The University of British Columbia

Forme suggérée pour les citations de cette note de breffage

Jones, E., Sweeney, S., Milligan, I., Bak, G., McCutcheon, J. *Préserver le présent pour l'honorer : l'archivage des documents sur la COVID-19*. Société royale du Canada. 2021

Image de couverture

Morgan Wedderspoon, *Pandemic walks - blue disposable mask* (05/14/2020)

Photographie

La recherche créative de Morgan Wedderspoon explore le mal de vivre que peut engendrer une existence au milieu des ruines du capitalisme tardif ainsi que les possibilités de guérison et de transformation collectives qui existent. Pour sa série *Pandemic walks*, Mme Wedderspoon s'est de nouveau appuyée sur sa pratique de collectionner des objets trouvés ici et là sur le sol, mais elle s'est éloignée cette fois de ses précédentes œuvres axées sur le contact physique pour photographier à l'aide de son téléphone portable les objets qu'elle trouve. Au cours de la pandémie de la COVID-19, les promenades à l'extérieur ont pris une nouvelle dimension. L'inquiétude croissante causée par les contacts sociaux, l'accès restreint aux espaces communs habituels et la familiarité profonde avec les espaces de vie privés ont fait des randonnées à l'extérieur un pilier de la santé mentale pour plusieurs. Les trouvailles de Mme Wedderspoon semblent démontrer que les objets que nous jetons suivent de nouvelles tendances – on trouve maintenant davantage de masques et de gants jetables – et que les tensions qui opposent les intérêts de la santé publique, la profitabilité des entreprises et la capacité des écosystèmes d'assurer le maintien de la vie se sont accrues. En constituant une collection d'archives personnelle de ces découvertes, Mme Wedderspoon souligne que l'attention individuelle peut être porteuse d'une mobilisation collective.

Reconnaissance territorial

Le siège social de la Société royale du Canada est situé à Ottawa, territoire traditionnel et non cédé de la nation algonquine.

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions de la Société royale du Canada.

Contexte concernant la préparation de cette note de breffage

En avril 2020, le président de la Société royale du Canada a établi le Groupe de travail de la SRC sur la COVID-19. Le mandat de ce groupe de travail est de dégager des perspectives éclairées par les données probantes sur les grands enjeux sociétaux qui se posent au Canada relativement à sa réponse à la COVID-19 et à sa démarche subséquente de rétablissement.

Pour rapidement produire des notes de breffage, le groupe de travail a établi une série de sous-groupes de travail ayant comme objectif de soutenir les décideurs politiques en leur fournissant des données probantes pour éclairer leurs décisions.

À propos des auteurs

Esyllt W. Jones, professeur d'histoire et doyen des études, St John's College, University of Manitoba

Shelley Sweeney, chercheuse principale, archives et collections spéciales, University of Manitoba

Ian Milligan, professeur agrégé d'histoire, University of Waterloo

Greg Bak, professeur agrégé d'études archivistiques, Département d'histoire, University of Manitoba

J.M. McCutcheon, professeure à temps partiel, histoire, Université d'Ottawa, et directrice générale, Association canadienne des archivistes

Table des matières

Sommaire exécutif 5

Introduction 8

Les documents sur la pandémie au Canada 11

Première étude de cas : les défis particuliers que présente la collecte exhaustive des documents en ligne portant sur la pandémie 17

Deuxième étude de cas : de la « destruction par défaut » à « l'archivage systématisé ». Établir des processus de recherche qui favorisent la rétention et la réutilisation des documents de recherche universitaire par l'archivage 21

La collecte de documents en temps de crise : formation, outils et soutien 25

Conclusion 26

Améliorations recommandées aux politiques 27

Annexe 1: Échanges et partenariats communautaires COVID-19 en cours 29

Références 32

Sommaire exécutif

La COVID-19 représente une occasion de préserver un patrimoine historique riche et diversifié, qui permettra d'honorer toutes nos expériences et nos points de vue ainsi que de mettre en évidence les inégalités systémiques actuelles qui déterminent comment la pandémie est vécue et relatée. Mais il faudra pour cela modifier les politiques dans trois domaines clés : le financement et le soutien des centres de mémoire; les lacunes dans notre capacité à préserver les documents numériques qui montrent comment nous communiquons entre nous; et les moyens qui permettraient de préserver et de rendre accessible la recherche universitaire précieuse qui se fait sur l'impact de la COVID-19 sur notre société. Notre objectif est d'amorcer une conversation sur les priorités qui devraient guider la préservation archivistique, sur la nécessité de rendre nos pratiques de préservation plus équitables et justes, et sur les dispositions que nous devrions prendre pour sauvegarder les documents historiques qui nous permettront dans le futur de rendre compte, avec équité et dans un esprit de vérité et de réconciliation, de la réponse que notre société a apportée à la COVID-19.

Améliorations recommandées aux politiques

1. Renforcer les ressources et l'infrastructure du secteur archivistique afin d'assurer la préservation de la mémoire historique de la COVID-19

- Encourager par des politiques fédérales judicieuses les centres d'archives universitaires, collégiaux, autochtones, communautaires (notamment des communautés racialisées et marginalisées), religieux et autres centres non gouvernementaux à préserver les documents qui décrivent la réponse apportée par la société à la COVID-19;
- Soutenir ces centres dans la réalisation de cette tâche en mettant à leur disposition un volet de financement fédéral, par exemple en prolongeant le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 ou le Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire. Ces subventions pourraient être accordées en utilisant l'infrastructure d'attribution bien établie du Conseil canadien des archives[1].
- Fournir des ressources ciblées aux centres d'archives communautaires pour leur permettre de conserver les documents de leurs propres communautés;
- Fournir au secteur archivistique, par l'intermédiaire de BAC, un soutien et des conseils pour renforcer ses capacités conformément aux recommandations du Groupe d'experts de la SRC (2014), par exemple des ressources de formation en ligne sur la façon de recueillir et de traiter les documents touchant la pandémie et la communauté, des exemples de formulaires pour les dons, des manuels expliquant comment appliquer les règles relatives au droit d'auteur au matériel recueilli et aux processus de description, etc.;

1 Culture, histoire et sport, « Fonds d'urgence pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport », https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/informations-covid-19/fonds-urgence-soutenir.html (dernière consultation le 4 novembre 2020) et Bibliothèque et Archives Canada, « Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire », https://www.bac-lac.gc.ca/fra/services/programme-collectivites-patrimoine-documentaire/Pages/pcpd.aspx (dernière consultation le 4 novembre 2020). Le Conseil canadien des archives a servi d'intermédiaire à un certain nombre de programmes de subvention au fil des ans. Voir : http://archivescanada.ca/FinancialAssistanceFR?lang=fr (dernière consultation le 23 novembre 2020).

- Encourager, grâce à ce volet de financement, la création d'un outil en ligne dont l'objectif principal serait de permettre au public et aux chercheurs de trouver et de consulter les documents canadiens se rapportant à la pandémie.

2. Créer des mesures ciblées pour renforcer la capacité de préservation des documents numériques

- Donner suite à la *Recommandation concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire*, y compris le patrimoine numérique (2015) de l'UNESCO, que le Canada a ratifiée;
- Demander au gouvernement du Canada de mettre en place un nouveau « Programme de préservation des documents nés numériques », qui financerait de manière continue les centres d'archives publiques et communautaires. En adoptant une approche coordonnée, encourager en particulier les centres d'archives, grâce à ce financement, à engager du personnel qui aurait précisément le mandat de superviser la collecte et la préservation des sites Web, des messages sur les médias sociaux et des autres formes de documents nés numériques. Cela inclurait les documents canadiens sur les sites Web liés aux extensions .net, .org, .com ou à d'autres extensions semblables;
- Coordonner officiellement l'archivage Web aux paliers municipal, provincial et fédéral. Comme l'archivage Web est souvent de nature spécialisée, un programme systématique aiderait le Canada à se doter d'une capacité dans ce domaine essentiel;
- Habiliter Bibliothèque et Archives Canada à atteindre son objectif à long terme de recueillir de manière continue l'intégralité de Web canadien (en particulier les sites portant l'extension .ca) et de le préserver au sein d'une infrastructure numérique canadienne afin de protéger la souveraineté des données canadiennes, et doter l'organisme d'un financement fédéral soutenu à cette fin;
- Fournir un financement ciblé pour la préservation au Canada des autres documents nés numériques. Cela nécessitera des fonds supplémentaires pour assurer le stockage infonuagique ou pour investir dans une infrastructure nationale de stockage à long terme des documents numériques.

3. Assurer une préservation de la recherche encadrée par des procédures éthiques (EPTC 2)

- Réviser l'EPTC 2 : en reconnaissant que les centres d'archives sont le moyen par lequel l'utilisation secondaire et la réutilisation des données et des documents de recherche doivent s'effectuer; en élargissant sa conception des centres d'archives au-delà des établissements gouvernementaux « nationaux, provinciaux ou municipaux »; et en établissant la conformité avec les pratiques, les normes, les règlements et les lois pertinents comme principal facteur pour déterminer si un centre d'archives peut servir de lieu de dépôt, de préservation et d'accès pour les données et les documents de recherche;
- Veiller à ce que les subventions de recherche comprennent des fonds réservés à l'archivage des données et des documents de recherche, et à ce que les chercheurs négocient avec les centres d'archives relativement au dépôt de leurs documents et de leurs données de recherche avant de les créer, et à ce que cet archivage soit encadré par un processus d'examen éthique;

- Renforcer par un financement adéquat l'infrastructure et les ressources des centres d'archives qui sont capables de servir de centres de dépôt, de préservation et d'accès pour les données et des documents de recherche universitaire.

Préserver le présent pour l'honorer : l'archivage des documents sur la COVID-19

Introduction

Depuis que la COVID-19 a commencé à accaparer nos esprits au printemps 2020, nous nous sommes tournés vers l'histoire des épidémies qui ont marqué le monde dans le passé pour mieux comprendre ce que nous vivons aujourd'hui. La pandémie mondiale de la grippe (1918-1920), par exemple, est devenue un point de référence pour les médias. Alors que nous vivons des moments qui nous semblent sans précédent, l'histoire s'est révélée être un outil indispensable pour examiner certains problèmes concrets, comme les répercussions de la fermeture des écoles et des quarantaines. Les recherches historiques nous aident à réfléchir aux conséquences possibles des décisions politiques. Mais l'histoire nous procure aussi un élément moins tangible : un éclairage sur les vulnérabilités que nous partageons, sur les racines de nos conflits sociaux et sur les effets de l'iniquité, mais en revanche une certaine admiration pour la résilience humaine. Les historiens spécialisés dans les maladies infectieuses ont exploré ces thèmes dans leurs ouvrages sur les épidémies qui se sont produites au Canada dans le passé, du choléra à la variole, en passant par l'influenza et la poliomyélite. (Burnett, 2012; Eyford, 2006; Jones, 2007; Mawdsley, 2019; Wallace, 2013; Zeheter, 2015).

Les archives offrent des informations de première main qui sont essentielles aux historiens, aux chercheurs d'autres disciplines, comme l'épidémiologie historique, aux familles qui mènent des recherches généalogiques, aux médias et à tous ceux et celles qui souhaitent sonder le passé[1]. Certains aspects de l'histoire des maladies, tels que les mesures gouvernementales ou les réponses officielles des autorités de la santé publique, sont généralement préservés pour la postérité par les services d'archives gouvernementaux. Les journaux constituent des sources précieuses pour établir la chronologie des faits, bien que leurs informations doivent être rigoureusement analysées pour connaître leurs biais et révéler ce qu'ils gardent sous silence. Mais dès qu'on quitte le domaine des documents « publics », il devient beaucoup plus ardu de faire la lumière sur les expériences du passé.

Les expériences vécues par la majorité de la population doivent être intentionnellement préservées pour la postérité. Si nous ne sommes pas vigilants, les mêmes iniquités sociales qui limitent actuellement notre capacité à lutter contre la COVID-19 détermineront quelles seront les vies dont on gardera le souvenir – et ce seront les vies des personnes fortunées, blanches, puissantes plutôt que celles des personnes racialisées, des travailleurs et des gens qui mènent des vies ordinaires en ces temps extraordinaires (Caswell, 2019; Schwartz et Cook, 2002; Zinn, 1977). Par conséquent, il nous faut une stratégie pour archiver des documents sur la COVID-19 qui refléteront une multitude de points de vue. Nous devons bien préserver le présent pour mieux l'honorer.

1 Dans ce rapport, nous utilisons l'expression « centres d'archives » pour désigner les établissements et les services qui assurer la fonction d'archivage. Bien que cette fonction soit généralement assurée par des établissements dont le nom comprend le terme « archives », de nombreuses autres structures institutionnelles et communautaires, comme les bibliothèques, les musées et les centres culturels autochtones, peuvent également assurer un service d'archives, ou contribuer à ce service. Pour des exemples de recherches médicales qui s'appuient sur des documents d'archives, voir Vielfaure, 2015. Comme exemples de types de recherche médicale que les membres du public peuvent effectuer, on pourrait citer les enquêtes généalogiques liées aux antécédents familiaux de santé ou les démarches d'Autochtones qui souhaitent se renseigner sur les conditions qui existaient dans les hôpitaux indiens où leurs proches pourraient avoir été placés. Voir Geddes, 2017 et Lux, 2016.

La préservation d'une diversité de documents sur la COVID-19 n'a certainement pas été favorisée par les nombreuses années de négligence qu'ont connues les établissements chargés de la préservation de la mémoire au Canada. De nombreux centres d'archives de tous les ordres de gouvernement, par exemple Bibliothèque et Archives Canada (BAC), notre centre d'archives national, ont réduit de façon importante leur collecte de documents non gouvernementaux faute de ressources – inversant ainsi la tendance amorcée par les centres d'archives gouvernementaux dans les années 1970 avec le modèle des « archives totales ». À titre d'exemple, en 2012, BAC a refusé les articles de recherche de Mme Eileen Pettigrew et les enregistrements de près de 50 entrevues qu'elle avait réalisées auprès de survivants de la pandémie de l'influenza pour son ouvrage de 1983, *Silent Enemy: Canada and the Deadly Flu of 1918*. Le livre de Mme Pettigrew, bien que destiné au grand public, représentait la première étude approfondie de l'expérience vécue par les Canadiens pendant la pandémie de la grippe. Ses entrevues, enregistrées dans les années 1970, constituent des témoignages de première main irremplaçables de la pandémie. La collection de Mme Pettigrew a finalement été déposée aux Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, et est maintenant accessible au public (pas sous forme numérique, cependant) – une conclusion heureuse qui n'aurait pas été possible sans l'insistance de la famille, qui avait publiquement imploré les autorités de trouver un lieu d'archives pour préserver ces documents. On peut penser toutefois que BAC aurait acquis la collection de Mme Pettigrew si elle avait eu les ressources nécessaires pour s'en occuper, vu l'importance nationale de ses travaux.

Ce qui nous reste aujourd'hui de la pandémie de l'influenza de 1918-1920 illustre parfaitement les conséquences d'une préservation déficiente et la facilité avec laquelle les documents du passé peuvent se perdre au détriment de notre mémoire collective. En 1989, cette pandémie s'est vu attribuer le surnom d'« épidémie oubliée », qui devait son origine au titre donné par l'historien américain Alfred Crosby à une étude percutante qu'il avait publiée[2] (Crosby, 1976, 1989). Des ouvrages historiques plus récents ont mis en doute et démantelé quelque peu la thèse selon laquelle les gens auraient « oublié » l'épidémie de la grippe, mais l'idée que les textes sur l'histoire du 20e siècle aient relégué aux oubliettes cet événement d'une ampleur mondiale et qui a tué au moins 50 millions de personnes s'est tout de même imposée – parce qu'elle repose sur une vérité fondamentale. Cet « oubli » est en partie attribuable aux choix que les historiens faits dans leur narration de l'histoire, mais aussi au fait que les sources d'archives sur les événements liés à l'influenza pandémique (et à d'autres éclosions de maladies) sont moins abondantes et moins accessibles qu'on pourrait le croire.

L'oubli du passé est encore plus évident dans le cas des Canadiens racialisés. Comme l'historienne Karen Flynn a récemment écrit lors de ses recherches sur les expériences des Afro-Canadiens : « Comment pouvons-nous écrire au sujet de tous ceux qui sont morts au cours de la pandémie de 1918 alors que les vivants – d'alors et d'aujourd'hui – nient activement leur existence? Et chose tout aussi importante : qu'arrivera-t-il des populations qui n'ont pas été prises en compte par les archives et comment pourrions-nous utiliser notre imagination créative pour ramener à la vie le passé oublié? [traduction libre] (Flynn, 2020) ». Mme Flynn a pu s'appuyer sur les documents du Colored Women's Club de Montréal, qui avait aidé à l'époque les résidents noirs de Montréal à avoir accès à des soins hospitaliers, leur avait fourni des services infirmiers et avait soutenu financièrement les familles des victimes de la grippe afin qu'elles puissent enterrer

2 L'ouvrage *America's Forgotten Pandemic*, d'Alfred Crosby, avait été publié une décennie plus tôt sous le titre *Epidemic and Peace*; le changement de titre reflète bien l'évolution des préoccupations historiographiques.

convenablement leurs proches. Mais de nombreuses questions subsistent sur le vécu des Afro-Canadiens. Aujourd'hui, nous devons faire mieux pour préserver l'histoire de la COVID-19.

Inversement, comme un ouvrage historique récent sur la santé des Autochtones a justement relevé, les archives d'un État colonial comme le Canada, peuvent aider à lever le voile sur « la situation précaire des populations autochtones du Canada au regard des soins de santé et de la justice » (McCallum et Perry, 2018, p. 5). Les archives offrent un moyen possible de lutter pour l'équité en santé, elles qui peuvent révéler les injustices, mais aussi la résistance à celles-ci. Les principaux services d'archives, comme les centres d'archives nationaux, provinciaux, municipaux et universitaires, jouent un rôle essentiel dans la collecte systématique de tous les types d'éléments historiques et de documents. Les chercheurs universitaires, en particulier ceux qui sont membres de groupes racialisés et marginalisés ou qui collaborent avec de tels groupes, contribuent de manière importante à la création des documents (tels que les archives orales) qui décrivent l'histoire de ces groupes. Mais le secteur patrimonial au Canada reflète les mêmes privilèges de race et de classe qui caractérisent le pays. Comme l'a suggéré Terry Cook, un des plus éminents théoriciens canadiens de l'archivistique, « nous préservons ce que nous sommes » (2011, p. 173). Par conséquent, la préservation des documents et de l'histoire des autres acteurs que les gouvernements et l'élite devrait être assurée, dans la mesure du possible, par les groupes concernés eux-mêmes. Bien que les groupes marginalisés puissent pratiquer leurs propres formes d'exclusion et de réduction au silence (X, Campbell et Stevens, 2010), cela ne diminue en rien l'importance de leur contribution.

La COVID-19 nous offre l'occasion de préserver une mémoire historique riche et diversifiée – qui traitera avec considération toutes les expériences et toutes les voix, et qui reconnaîtra les inégalités structurelles actuelles afin qu'elles ne soient pas laissées pour compte dans les futurs comptes rendus historiques de notre époque. Mais pour ce faire, nous devons changer nos politiques dans trois principaux domaines : la façon dont les centres de mémoire sont financés et soutenus; la capacité que nous avons de préserver les documents numériques qui reflètent comment nous communiquons entre nous aujourd'hui; et la façon dont nous préservons et rendons accessibles les recherches universitaires importantes sur les effets sociétaux de la COVID-19.

Nous amorcerons cette note de breffage en décrivant comment les documents sont actuellement préservés au Canada et en retraçant l'historique des problèmes de ressources qui ont affecté les centres d'archives publics et privés canadiens depuis les années 1990. Dans la section II, nous décrirons les obstacles considérables et très préoccupants qui se posent à la collecte actuelle et future des documents d'archives de tous types. Bien que des initiatives aient été entreprises un peu partout au pays pour préserver l'expérience vécue de la pandémie, celles-ci sont fragmentaires et ne bénéficient pas du financement, du soutien et des compétences techniques qui sont essentiels à leur réussite. Dans plusieurs cas, les centres d'archives ne peuvent tout simplement pas s'occuper de la collecte de documents sur la pandémie. La COVID-19 a également mis en relief la crise préexistante de l'archivage numérique, en particulier les effets de cette crise sur les plus petits centres de mémoire gouvernementaux et communautaires.

Nous examinerons ensuite de plus près deux types de documents en particulier : les documents publiés sur le Web et les documents de recherche universitaire. De nouvelles politiques seraient nécessaires dans ces deux domaines pour instaurer un « archivage systématisé », qui aurait comme objectifs la planification de la préservation et de l'accessibilité future des documents et des données de recherche; la prise en compte des groupes marginalisés dans les documents sur

la pandémie; et la coordination des efforts de préservation, en particulier des documents publiés en ligne. Nous conclurons en formulant trois volets de recommandations en matière de politiques et de programmes que les gouvernements et les organismes de subvention de la recherche pourraient appliquer pour améliorer notre capacité à préserver l'histoire de la pandémie. Ces volets sont : **le renforcement des ressources et de l'infrastructure du secteur des archives pour assurer la préservation de la mémoire historique de la pandémie de la COVID-19; la création de mesures ciblées pour renforcer la capacité de préservation des documents numériques; et la préservation de la recherche universitaire encadrée par des procédures éthiques.**

Il n'a jamais été possible ni souhaitable de tout préserver. Les centres d'archives ne préservent qu'un à cinq pour cent de tous les documents produits. Verne Harris (2002, p. 65) appelle cette portion « un éclat d'un éclat d'un éclat ». Consients de cette réalité, nous nous sommes donné comme mandat d'amorcer une conversation sur les priorités qui devraient guider la préservation des documents, sur la nécessité de rendre nos pratiques de préservation plus équitables et justes, et sur la façon dont nous devrions protéger l'existence des documents historiques qui nous permettront dans le futur de rendre compte, avec équité et dans un esprit de vérité et de réconciliation, de la réponse que notre société a apportée à la COVID-19.

Les documents sur la pandémie au Canada

Quels types de documents produit-on actuellement pour préserver la mémoire de la pandémie de la COVID-19? Distinguons en premier lieu deux principaux types de documents : les documents publics et les documents privés. Ils sont tous produits dans le cadre de nos activités quotidiennes. Les documents publics sont produits par tous les ordres de gouvernement; certains de ces documents publics sont de type administratif et consignent le fonctionnement du gouvernement, et d'autres consignent des communications et des décisions officielles. Les documents privés sont produits par des organisations à but lucratif et non lucratif ainsi que par des particuliers et des familles. Nous pouvons inclure dans les documents privés les documents de recherche, puisque la plupart des conventions collectives des universités accordent la propriété de ces documents au personnel universitaire qui les produit[3]. Presque tous ces documents seront des documents numériques ou auront été produits par des moyens numériques et se présenteront sous une myriade de formes liées à leur nature (forme écrite, sonore, image animée, etc.), même si certains documents non numériques, comme les journaux personnels et la correspondance manuscrite, continueront d'être produits.

Les centres d'archives sont responsables de la collecte de ces documents numériques et analogiques (les musées recueillent généralement des objets tridimensionnels et les bibliothèques recueillent habituellement des œuvres publiées[4]). Les centres d'archives fédéraux, provinciaux et municipaux

3 De nombreux documents de recherche liés à la pandémie et aux vaccins, cependant, sont de portée à la fois interprovinciale et internationale, ce qui complique leur collecte.

4 De plus, chaque centre d'archives est censé recueillir les documents de l'organisation qui le soutient. Il n'existe généralement pas d'entente entre les centres d'archives déterminant quel centre se chargera de la collecte des éléments d'une ou d'une autre entité privée, mais la plupart des centres respectent la règle non officielle de la territorialité, c'est-à-dire qu'ils s'en tiennent à leur région géographique pour la collecte des documents. Par exemple, Bibliothèque et Archives Canada recueille les documents du gouvernement du Canada ainsi que les documents privés d'organisations nationales et d'importance nationale, un centre d'archives municipal recueille les documents de son administration municipale et les documents privés d'organisations municipales et d'importance municipale, et ainsi de suite. Cependant, les simples citoyens, les familles et les organisations sont libres de déposer leurs documents où ils le veulent et ces décisions sont souvent liées à des critères subjectifs, comme le souhait de déposer leurs documents au même endroit qu'une de leurs connaissances.

sont responsables de la collecte des documents que leur ordre de gouvernement produit. Au Canada, cependant, les documents privés sont souvent inclus dans le mandat de collecte de ces centres d'archives gouvernementaux. Ce double rôle est considéré comme tout à fait unique dans le monde de l'archivage et certains ont surnommé ce modèle « archives totales ». Laura Millar, spécialiste en archivistique (1998, p. 103), a soutenu que « l'essence des "archives totales" émanait de l'acceptation d'une responsabilité publique à l'égard de la conservation d'un large éventail d'éléments d'archives de tous formats et de toutes provenances pour la préservation du patrimoine documentaire de la société ». De plus, selon cette conception, les documents d'archives doivent être accessibles à tous les membres de la société (un principe appelé par certains « utilisation totale des archives ») (Smith, 1972).

Cette vision démocratique et clairvoyante d'une préservation des documents du gouvernement et du secteur privé a pu être réalisée grâce à un investissement notable de ressources dans l'infrastructure canadienne de la mémoire. De la fin des années 1940 aux années 1970, les services et les fonds documentaires d'Archives publiques du Canada (organisme devenu par la suite Bibliothèque et Archives Canada) ont pris de l'expansion, alors que des dizaines de nouveaux centres d'archives de tous genres ont été créés par une foule d'organisations et de groupes communautaires au pays (Groupe consultatif sur les archives canadiennes, 1980). La publication en 1975 du rapport *Se connaître : le rapport de la Commission sur les études canadiennes*, appelé le rapport Symons, recommandait que l'accent soit mis sur les études canadiennes et que les centres d'archives soutiennent ce champ d'études. Cela a conduit à l'établissement d'un grand nombre de centres d'archives universitaires et collégiaux dans les années 1970 (Symons, 1975).

L'« âge d'or » de la collecte des documents gouvernementaux et privés par les centres d'archives publics canadiens a été la décennie des années 1970, mais ces établissements ont dû commencer à réorienter leur mission lorsque les gouvernements ont sabré leurs dépenses dans les années 1990 et par la suite. Au fil du temps, les centres d'archives de tous les échelons de gouvernement, y compris Bibliothèque et Archives Canada, ont graduellement réduit leur collecte de documents privés pour s'occuper de l'afflux écrasant de documents gouvernementaux et de la nouvelle prolifération de documents numériques (Momryk, 2001; Ex Libris Association, 2020). Bien que la plupart des centres d'archives gouvernementaux canadiens aient conservé un mandat de préservation des documents privés, ils ont en général tourné leur attention en priorité vers les documents associés à leur niveau administratif, même si les centres gouvernementaux continuent encore aujourd'hui d'administrer des documents privés, d'accepter des documents liés à des fonds établis précédemment et, dans quelques rares cas, de rechercher et d'acquérir des fonds de documents privés[5]. Les centres d'archives universitaires ont de plus en plus assumé le fardeau de recueillir les documents privés à mesure que les autres centres ont abandonné cette responsabilité.

Plus récemment, Bibliothèque et Archives Canada a commencé à souffrir de graves pénuries de personnel, d'espace et d'autres ressources, y compris d'une diminution de son budget de fonctionnement. Un groupe d'experts de la Société royale du Canada (SRC) a évoqué en 2014 (p. 10) que les chercheurs avaient maintes fois soulevé qu'une « crise se profil[ait] dans le milieu des institutions de mémoire, due à la dissipation et à la sous-estimation des ressources culturelles

5 Un « fonds » est, selon le *Dictionary of Archives Terminology* de la Society of American Archivists, « l'ensemble complet des documents d'une organisation, d'une famille ou d'une personne qui ont été créés et accumulés dans le cadre d'un processus qui s'inscrit dans la mission de l'entité qui les a produits [traduction libre] ». Voir par exemple la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada, la Loi sur les archives et la tenue de dossiers* du Manitoba ou le règlement municipal sur la gestion des documents de la Ville de Winnipeg.

nationales ». Par exemple, en mai 2009, BAC a procédé à un arrêt immédiat des acquisitions payées en proclamant un « moratoire de 10 mois », et a subséquemment diminué substantiellement ses achats. De plus, en 2011-2012, BAC a « suspendu de façon informelle » l'acquisition de documents d'archives privés provenant de dons. Les effectifs affectés aux documents privés ont subséquemment été réduits d'approximativement 40 % (LAC, 2020a). Aujourd'hui, le programme d'acquisition d'archives privées à BAC a été relancé, mais le transfert d'archives ministérielles continue naturellement de prédominer, même si les ressources accordées aux documents privés et gouvernementaux sont maintenant équivalentes[6]. Le budget global de BAC n'a pas été augmenté depuis les coupes profondes qui ont eu lieu vers 2012, mais ses acquisitions, particulièrement de documents gouvernementaux et numériques, continuent de croître de façon considérable (LAC, 2015, 2020a).

Les compressions budgétaires imposées à BAC ont réduit sa capacité de soutenir financièrement les centres d'archives universitaires et les petits centres communautaires. Jusqu'à 1 million de dollars de soutien aux centres d'archives ont été perdus annuellement lorsque BAC a cessé de financer le Programme de numérisation de la communauté archivistique en mars 2009 (Ex Libris, 2020). En 2012, le Programme national de développement des archives, qui disposait d'un budget de 1,7 million de dollars pour soutenir les centres d'archives à travers le pays, a aussi été discontinué. Une somme de 2,7 millions de dollars a donc été retranchée des coffres des centres communautaires. Jusqu'en 2014-2015, 9,6 millions de dollars ont été éliminés du budget de BAC (une réduction d'approvisionnement 10 %) et ses administrateurs ont alors estimé qu'ils n'étaient plus en mesure de soutenir d'autres établissements (Muir, 2012; Bak, 2016a, p. 390-391).

Après que le groupe d'experts de la SRC (2014) a recommandé que BAC finance des projets de collaboration, toutefois, la nouvelle direction de BAC a réaffecté des sommes de son budget de fonctionnement pour lancer au mois de juin 2015 un programme plus modeste de subventions annuelles, le Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire. Ce programme a été doté d'une enveloppe de 1,7 million de dollars (semblable à celle du Programme national de développement des archives). Cette fois, par contre, comme l'argent disponible était plus limité, les établissements publics comme les centres d'archives universitaires n'étaient plus admissibles au programme[7] (LAC, 2020a). Plus récemment, pour bonifier cette enveloppe, BAC (2020a) a travaillé à l'élaboration de programmes ciblant quelques domaines prioritaires, comme « Écoutez pour entendre nos voix », qui offre « des fonds et des services de numérisation pour préserver les enregistrements documentant les cultures et les langues des peuples autochtones[8] ». Ces initiatives et d'autres programmes associés au Plan d'action pour le patrimoine autochtone de BAC sont louables, mais ils ne vont pas assez loin (LAC, 2020b, LAC, 2020a). Des iniquités profondes dans le financement des centres d'archives publics comparativement aux bibliothèques et aux

6 Selon le Rapport annuel de 2019-2020 de BAC, les sections des archives publiques et des documents gouvernementaux ont chacune reçu une enveloppe budgétaire totale de 7 %. La quantité de documents gouvernementaux qui peut être traitée, cependant, est beaucoup plus grande grâce aux instruments de recherche qui accompagnent les documents gouvernementaux. Le traitement des documents privés exige de bonnes ressources en main-d'œuvre.

7 Le financement fourni par ce Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire a depuis été réduit. Il s'élevait à 1,5 millions de dollars au moment de la rédaction de ce texte (LAC, 2020b). Toutes les organisations financées « par des fonds privés (50 % ou plus) » peuvent demander des fonds, sauf les institutions gouvernementales et les organisations autochtones.

8 Cela fait partie du Plan d'action pour le patrimoine autochtone de BAC. Voir : LAC 2019a. BAC travaille depuis un certain temps à renforcer les capacités des communautés et des Nations autochtones pour leurs propres archives communautaires et nationales. Voir spécialement la section « But et principes ».

musées canadiens ont été relevées en 2010 et en 2016, mais ce manque de fonds n'a toujours pas été rectifié (Sweeney, 2010, Comité directeur sur les archives canadiennes, [2016]).

Dans le contexte global des compressions budgétaires imposées au secteur public, plusieurs ordres de gouvernement n'ont même pas été en mesure de continuer de préserver convenablement leurs propres documents. Le rapport du groupe d'experts de la SRC (2014) a décrit en détail ce déclin précipité de la collecte de tous les types de documents[9]. Pareillement, plusieurs organisations non gouvernementales ont cessé de maintenir leurs propres archives faute de ressources et en raison de la complexité de la collecte à long terme des documents. Ces organisations comprennent de grandes entreprises commerciales, comme Canadian Tire, ainsi que des organismes religieux, ethniques et d'intérêt particulier (Western University Archives and Special Collections, 2020). Certaines organisations ont fermé leurs portes et leurs documents ont alors été transférés à d'autres archives ou ont été perdus. Par exemple, tout juste avant le 100e anniversaire de l'Ukrainian National Home, une société culturelle et d'éducation ukrainienne de Winnipeg, l'organisation a fermé ses portes et a remis ses documents à Archives et collections spéciales de l'Université du Manitoba (University of Manitoba Archives and Special Collections, 2020). Ce genre d'arrangement n'est pas rare. En particulier, comme les organisations semblables ont perdu des membres, elles ont eu du mal à se maintenir à flot, et encore plus à s'occuper de leurs propres documents[10].

Le rapport Symons (1975) avait entrevu un rôle important pour les universités et les collèges au Canada, soit celui de diriger et de coordonner un réseau national de centres d'archives régionaux ayant comme mission de recueillir des documents témoignant de la vie des Canadiens. Et en effet, plusieurs universités et collèges ont pris la relève et se sont mis à recueillir les documents régionaux qu'ils estimaient être les plus précieux et les plus en danger d'être perdus. Mais comme pour les centres d'archives des gouvernements et des organisations privées, plusieurs centres d'archives universitaires et collégiaux n'ont pas réussi à maintenir suffisamment la cadence nécessaire pour préserver leurs propres documents, et ils ne sont donc pas dans une position idéale actuellement pour entreprendre la tâche essentielle de recueillir les documents liés à la COVID-19.

État actuel de la collecte des documents

Les centres d'archives, comme plusieurs autres secteurs de la société canadienne, ont été éprouvés pendant la pandémie de la COVID-19. Lord d'une récente réunion en ligne de la section des intérêts particuliers des archivistes universitaires et collégiaux de l'Association canadienne des archivistes, un sombre portrait a été brossé des conditions vécues dans ces centres pendant la pandémie : les mises à pied d'employés, l'impossibilité d'engager des travailleurs temporaires, le personnel restant travaillant de manière isolée à la maison et, dans certains cas, l'imposition d'un moratoire absolu sur l'acquisition de documents non numériques ou numériques. Cela démontre que sans soutien, les centres d'archives universitaires et collégiaux du Canada ne seront pas en mesure de recueillir de manière exhaustive les documents qui témoignent de la pandémie à moins que ces documents survivent d'une autre façon pendant encore un bon moment. Si la situation ne change pas, cependant, il est certain que plusieurs de ces documents se perdront. Un certain nombre de centres d'archives et de bibliothèques universitaires travaillent à constituer des

9 Voir aussi : Conseil des académies canadiennes, Comité d'experts sur les institutions de la mémoire collective et la révolution numérique, *À la fine pointe du monde numérique : possibilités pour les institutions de la mémoire collective au Canada* (Ottawa : Conseil des académies canadiennes, 2015).

10 Un trop rare exemple de réussite est celui de la Canadian Mennonite University (2017).

archives Web de la pandémie, la plupart en se tournant vers le service externe Archive-It (2020), mais ce genre d'initiative n'est pas généralisé et n'englobe pas les collections non numériques. L'ampleur de la tâche constitue un autre problème. La portée de la collecte de documents sur la pandémie de la COVID-19 est si vaste – la pandémie ayant touché presque la totalité des médias, des gouvernements, des organismes, des entreprises, etc. – que les documents sur la COVID-19 représentent une masse d'information énorme à traiter. Cette situation constitue d'une certaine façon une version plus aiguë du problème plus général de l'abondance des informations numériques à gérer (Milligan, 2019).

Nous pouvons tout de même constater que certains centres d'archives canadiens s'efforcent de préserver des traces de notre époque pour la postérité malgré certaines embûches. Les centres d'archives universitaires ont manifesté un intérêt marqué pour la collecte de documents sur la pandémie, ce qui représente un bon premier pas. La section des archives et des collections spéciales de la bibliothèque de l'Université Brock (2020), par exemple, recueille depuis un certain temps des documents sur l'impact de la pandémie dans la région de Niagara. Une page Web distincte consacrée à la pandémie demande aux gens de fournir des documents numériques et non numériques, et leur donne l'occasion de répondre à des questions sur la pandémie. De même, la section des archives et des collections spéciales de l'Université de la Saskatchewan (2020) s'est associée avec le Digital Research Centre et un membre du corps professoral spécialisé dans l'histoire de la médecine et de la santé publique pour préserver l'histoire de la pandémie dans cette région. Certains centres d'archives universitaires ont entrepris de collaborer entre eux pour aborder le sujet. La division Archives et collections spéciales de la Bibliothèque de l'Université d'Ottawa (2020) (où logent les collections Archives canadiennes des femmes en STIM et Archives des femmes), recueille les expériences vécues par les femmes pendant la pandémie, à la fois en anglais et en français. Cet effort est mené dans le cadre d'une initiative plus large qui est coordonnée avec la division Gestion de l'information et des archives de l'Université d'Ottawa (2020), le service des Archives de la Ville d'Ottawa et la division Archives and Corporate Records de l'Université Carleton (2020)[11].

Le Comité directeur sur les archives canadiennes (CDAC) s'emploie pour sa part à comprendre l'expérience canadienne dans son ensemble. Le CDAC représente un secteur clé de dirigeants et de décideurs qui soutiendra les travaux entrepris par les institutions canadiennes de la mémoire et leurs effectifs d'archivistes et de gestionnaires de documents – y compris les organismes du Québec et de langue française[12]. Le CDAC représente notamment des centres d'archives de communautés racialisées et marginalisées. Faire connaître le point de vue de toutes les régions du Canada est un objectif essentiel de ce groupe de travail.

Au mois d'octobre 2020, le CDAC a réalisé un bref sondage auprès des membres de la communauté archivistique anglophone et francophone afin d'examiner le travail qui a été entrepris pour préserver les expériences vécues au pays pendant la pandémie. Les données fournies par le sondage aideront le CDAC à réfléchir aux politiques qui pourraient être mises en

11 Gestion de l'information et des archives de l'Université d'Ottawa (2020) recueille aussi des documents officiels sur la pandémie de la COVID-19.

12 Le Secrétariat du Conseil canadien des archives assure le soutien administratif du CDAC. Le CDAC est actuellement présidé par Joanna Aiton-Kerr ses membres sont des représentants de l'Association des archivistes du Québec, de l'Association canadienne des archivistes, du Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux et de Bibliothèque et Archives Canada et, lorsque possible, d'ARMA Canada. Voir *Nouveau modèle pour le Comité directeur sur les archives canadiennes*, 2019, http://archivescanada.ca/uploads/files/News/SCCA_TransitionMessage_FR.pdf (dernière consultation le 23 novembre 2020).

place pour soutenir les collections portant sur l'expérience de certaines communautés et pour aider les archivistes à recueillir la somme énorme de documents numériques qui continue de croître exponentiellement chaque jour. Plusieurs défis doivent être considérés : les besoins des chercheurs qui mènent et qui mèneront dans le futur des études sur la pandémie; les capacités et les ressources des centres de mémoire; et les processus qui existent pour gérer correctement les données recueillies et conservées.

En moins de deux semaines, les réponses au sondage se sont rapidement succédé. Seulement vingt-quatre répondants ont cependant indiqué qu'ils travaillaient activement à la collecte de documents sur la COVID-19 : deux établissements recueillaient exclusivement des documents non numériques; douze recueillaient seulement des documents numériques; et dix ont indiqué qu'ils recueillaient à la fois des documents numériques et non numériques. Comme la portée du sondage ne s'étendait pas à tous les centres qui tiennent des archives au Canada, il ne pouvait donc fournir qu'un aperçu global des efforts d'archivage de la pandémie. Par la suite, une vérification plus large des sites Web des centres d'archives n'a permis de relever que dix autres établissements qui recueillaient des documents sur la COVID-19. En tout, il semblerait donc que seulement un peu plus de 4 % des centres d'archives au Canada ont pu affecter des ressources à la collecte de documents sur la COVID-19. Pour une liste à jour des sites en ligne au moment de la publication, voir l'annexe 1.

Le sondage du CDAC a permis de constater que l'archivage numérique se faisait de manière très diversifiée. Certains établissements intègrent des documents quotidiennement. Certains ont indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure d'intégrer aucun document numérique. Par exemple, la réponse d'un établissement au sondage indiquait ceci : « Puisque nous n'avons pas mis en place d'archive numérique (bien que la loi nous y oblige), les documents sont gérés sur place pour le moment – principalement sur des réseaux locaux, le SGEDD du gouvernement, des sites SharePoint et des systèmes internes. Nous ne pouvons malheureusement rien faire à propos des documents situés sur le Web [traduction libre] ». D'autres organisations intègrent des documents lorsque possible et certaines ont donné la possibilité à des particuliers de fournir leurs documents en ligne.

Les résultats du sondage indiquent clairement que les centres d'archives canadiens ont de la difficulté à assurer en particulier la collecte des documents numériques. Par exemple, des technologies très diversifiées sont actuellement utilisées par les centres d'archives. Ces technologies varient d'outils destinés à capter des sites Web, comme le robot d'indexation à source ouverte Heritrix ou le service d'archivage Web à but non lucratif Archive-it d'Internet Archive, à des systèmes à code source ouvert utilisés pour gérer le contenu né numérique, comme Archivematica, en passant par des outils de numérisation des documents physiques, comme les caméras haute résolution[13]. Pour favoriser l'archivage des documents locaux, certains centres ont indiqué qu'ils s'étaient tournés vers la plateforme à source ouverte Omeka comme moyen d'échanger des documents sur les pandémies du passé et de recueillir du matériel et des documents auprès des membres de leur collectivité qui souhaitent téléverser et faire partager leurs documents et leurs expériences[14]. Ce

13 En effet, le sondage du CDAC a permis de relevé l'utilisation d'un large éventail de technologies : les centres peuvent utiliser des services commerciaux comme Dropbox, WeTransfer et Google pour stocker et transférer leurs documents, des caméras numériques ou une infrastructure physique comme des disques durs ou des serveurs externes.

14 Omeka a été utilisé pour recueillir l'expérience vécue localement lors de périodes de crise aux États-Unis par exemple. Voir l'archive numérique sur les événements du 11 septembre du Roy Rosenzweig Center for History and New Media (2002-2020), ainsi que le site d'Omeka, qui fournit des comptes rendus historiques des ouragans Katrina et Rita : Roy Rosenzweig Center for History and New Media (2005-2020). Plus de 13 000 éléments y ont été téléversés par des membres de ces collectivités.

large éventail d'outils d'archivage numérique utilisés par les répondants au sondage reflète bien nos préoccupations concernant l'existence d'une approche fragmentée qui ne disposerait pas du soutien et du financement nécessaires. Par exemple, plusieurs technologies disponibles pour la préservation des documents numériques sont au départ à code source ouvert ou gratuites pour les utilisateurs, mais des frais s'appliquent lorsque la quantité de mémoire utilisée augmente (Bak, 2020). Des serveurs, des systèmes sûrs et/ou des infrastructures numériques robustes réservés à cette fin seraient nécessaires pour soutenir des projets à long terme, mais les ressources disponibles sont insuffisantes.

Concernant le financement, plusieurs organisations ont indiqué qu'elles puisaient dans leur budget de fonctionnement ou leurs ressources existantes pour effectuer ce genre de travail. Plusieurs répondants ont indiqué qu'ils ne disposaient d'aucune ressource particulière pour assurer la préservation des documents liés à la pandémie de la COVID-19. Certains fonds additionnels ont été rendus disponibles. Patrimoine canadien a lancé le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19, qui s'adresse aux organisations chargées du patrimoine, telles que les centres d'archives. Ce fonds est administré par le Programme d'aide aux musées (Canadian Heritage, septembre 2020). Ce programme fournit une aide financière d'urgence totale de 53 M$ pour la préservation et la présentation des collections patrimoniales, et constitue une mesure temporaire destinée à aider ces organismes à planifier l'avenir. L'idée est de soutenir le maintien des emplois et la continuité des entreprises qui ont souffert de la COVID-19. Ce fonds pourrait servir à encourager les centres d'archives à recueillir des documents sur la COVID-19. Toutefois, comme nous le verrons plus loin, recueillir des documents sur la COVID-19 représente un travail supplémentaire – et des ressources budgétaires soutenues – considérant la somme nombre de documents qui doit être recueillie et les activités courantes que doivent assurer les centres. Généralement, les centres d'archives n'ont pas très bien réussi dans le passé à expliquer clairement pourquoi un financement continu était nécessaire pour assurer la préservation des documents analogiques hérités et pourquoi un nouvel apport financier était nécessaire pour traiter l'énorme afflux de documents numériques. Ils se retrouvent donc en mauvaise posture aujourd'hui pour s'occuper de l'avalanche de documents numériques produits sur la pandémie.

Nous aborderons maintenant deux types de documents qui peuvent aider à préserver de manière plus exhaustive la mémoire de la pandémie de la COVID-19 : les documents publiés sur le Web et les documents de recherche universitaire. Ces deux catégories de documents peuvent apporter un éclairage sur l'ensemble de la société, y compris sur les groupes marginalisés, et les archivistes canadiens ont actuellement en place les outils, les pratiques et la compréhension théorique nécessaires pour les recueillir et les préserver.

Première étude de cas : les défis particuliers que présente la collecte exhaustive des documents en ligne portant sur la pandémie

La pandémie du coronavirus laissera des traces documentaires essentiellement numériques. À cause de la distanciation sociale, les médias numériques sont devenus plus importants que jamais pour plusieurs de nos interactions avec nos collègues, nos amis et nos proches. Les Canadiens et les Canadiennes mettent à jour les flux de nouvelles de leurs médias sociaux pour connaître le plus récent dénombrement de cas de COVID-19, échangent avec leurs élus et terminent leurs soirées en « cherchant le malheur », c'est-à-dire en navigant un torrent continu d'informations négatives. De nombreuses tendances dans le monde numérique, de la croissance exponentielle

des abonnements à Zoom, à l'évolution du comportement des gens au regard de la recherche d'informations, peuvent être attribuées à la pandémie actuelle (Kastrenakes, 2020; Watercutter, 2020). Il est évident que 2020 sera une année sur laquelle nous allons nous pencher pendant encore bien longtemps, à la fois de manière générale, parce qu'elle a marqué le début de la pandémie, mais aussi plus particulièrement, parce qu'elle a vu se transformer la relation que la société entretenait avec les technologies et les médias sociaux.

Mais ces phénomènes que l'on observe actuellement ne sont en fait qu'une accélération de tendances établies auparavant. Les Canadiens utilisaient déjà depuis des décennies les réseaux sociaux et d'autres technologies numériques pour conserver en mémoire des événements, et la préservation des informations numériques est une tâche qui requiert depuis longtemps l'attention vigilante des centres de mémoire (Council of Canadian Academies, 2015). Alors que les informations non numérisées, de leur côté, comportent leurs propres vulnérabilités, elles peuvent cependant être lues sans médiation technologie – et elles peuvent se conserver pendant des années dans une boîte ou sur une étagère (Rothenberg, 1999). Par exemple, un document imprimé du gouvernement sur la réponse du Canada à la pandémie peut aisément sommeiller dans un classeur jusqu'au jour où, peut-être des années plus tard, son importance pourra être déterminée.

Le contenu numérique sur un site Web, toutefois, présente des défis particuliers[15]. Par exemple, une page sur la réponse du gouvernement du Canada à la COVID-19 peut être mise à jour ou modifiée sur une base quotidienne, voire même horaire; une capture systématique et continue est requise pour préserver intégralement les informations publiées. De plus, si le document est retiré ou supprimé, ou si les frais d'hébergement sur le Web ne sont pas acquittés, le document peut rapidement disparaître dans le néant. Des données apparemment éphémères – les dénombrements quotidiens des cas par chaque province présentés par la voie de visualisations interactives, les éloges et les plaintes exprimées sur les réseaux sociaux concernant les responsables locaux de la santé publique, ou les photographies d'étagères de papier de toilette vides, qui incitent ironiquement les gens à acheter sous l'effet de la panique – sont tous essentiels pour comprendre la pandémie, mais pourraient rapidement disparaître. Même avant que la pandémie occasionne l'exode d'un grand nombre de cols blancs vers leurs bureaux personnels à domicile, les informations étaient de plus en plus produites et disséminées de façon décentralisée. Le travail à distance généralisé a renforcé cette tendance.

Dans le domaine des archives Web, certains pays, comme le Royaume-Uni, la France et le Danemark, chargent leurs bibliothèques nationales, en vertu de leur large mission de dépôt légal, de préserver la mémoire des documents numériques sur la vie nationale. Ces bibliothèques s'acquittent de cette responsabilité en indexant tous les sites Web appartenant à leurs domaines Web nationaux, ainsi qu'en habilitant des équipes de conservateurs à recueillir de manière sélective les documents pertinents sur l'ensemble du Web (c.-à-d., les mouvements activistes, les flux des médias sociaux, les sites Web des journaux et les pages personnelles en vue). Cela

15 Bien que de nombreux types de documents numériques aient créés sur la pandémie, nous nous pencherons dans cette section sur certains exemples particuliers d'éléments d'archives Web. Nous utilisons l'expression « archivage Web » pour désigner le prélèvement de contenu Web pour la préservation à long terme. Cela consiste, par exemple à préserver une copie à une date donnée de la page du gouvernement fédéral sur la modélisation de la COVID-19 afin qu'elle puisse être visionnée dans le futur plus ou moins comme elle aurait apparu à des visiteurs à la date de prélèvement. Ce prélèvement est particulièrement important, puisque les documents Web constitueront un type de document à la fois courant et de plus en plus typique pendant la pandémie et qu'ils devront par conséquent être préservés.

garantit à la fois une large collecte d'un éventail diversifié de contenus, ainsi qu'une collecte ciblée de documents particuliers et choisis. Une collecte large et un ciblage plus pointu peuvent très bien se compléter.

Le Canada, bien entendu, est confronté à des défis uniques à cause de l'étendue de son territoire ainsi que de la bande passante limitée des réseaux Internet dans les zones rurales, et spécialement dans les régions nordiques éloignées. Les diverses inégalités numériques – sur les plans de la connectivité, du matériel, des logiciels et des compétences – limitent la participation à l'espace numérique de certaines communautés et collectivités en particulier, ainsi que d'une grande partie du Canada rural et nordique (Haight *et al.*, 2014). Cela signifie que les gens n'ont pas la même expérience en ligne de la pandémie et, fait d'une importance capitale, la vitesse extrêmement réduite de téléversement dans les collectivités qui dépendent d'une connexion Internet par satellite signifie que les membres de ces collectivités sont beaucoup moins susceptibles de partager du contenu sur Internet. De plus, alors que le Web est un média centré sur la personne ou sur l'entité qui publie le contenu, les réseaux sociaux eux, bien qu'ils soient centrés sur l'utilisateur, s'inscrivent dans un contexte juridique compliqué par le fait que la plus grande partie des données publiées sur ces plateformes appartiennent à des entreprises privées et non aux utilisateurs, ce qui pose des problèmes de collecte. Par conséquent, l'archivage Web ne couvrira pas nécessairement tous les membres des groupes racialisés et marginalisés. L'archivage communautaire et les chercheurs universitaires devront donc compléter ces efforts.

Au Canada, bien que BAC effectue de l'archivage Web (comme le font un grand nombre de bibliothèques universitaires, de centres d'archives et d'organismes provinciaux), cette activité n'est réalisée que de manière très fragmentée au pays. De plus, lorsque l'archivage Web se fait, les collections obtenues sont souvent archivées à l'aide de solutions dites « infonuagiques », qui parfois stockent les données archivistiques canadiennes sur des serveurs situés à l'extérieur du Canada. Ces dernières années, la solution du programme et de l'architecture d'Archive-It, de l'organisation sans but lucratif américaine Internet Archive, s'est imposée pour plusieurs centres d'archives universitaires et gouvernementaux au Canada, y compris pour Bibliothèque et Archives Canada. Une bonne partie du contenu culturel finit par être stocké aux États-Unis en raison d'obstacles techniques et de l'absence d'une infrastructure locale permettant de « rapatrier » ces données. Ces types de solutions, où la garde des archives est confiée à des organisations externes, sont symptomatiques de l'érosion du financement des centres d'archives canadiens, qui les a forcés à faire des choix difficiles pour remplir leurs mandats d'archivage. La préservation des archives numériques canadiennes sur des serveurs non canadiens assujettit ces ressources à des lois non canadiennes sur la protection des données et représente une menace claire à la souveraineté numérique canadienne[16]. Cela reste valable qu'il s'agisse d'archives de sites Web, de médias sociaux, de données de recherche ou de toute forme de documents numériques. Bien que des fournisseurs importants de services infonuagiques, comme Amazon Web Services et Microsoft Azure, offrent maintenant la possibilité de stocker des données dans des centres canadiens, ces services « canadiens » coûtent souvent plus cher le gigaoctet que leurs équivalents américains. Un financement et un soutien accrus seraient nécessaires pour que les établissements canadiens soient en mesure de stocker leurs données au pays.

16 Par exemple, après les événements du 11 septembre, il était entendu que le Département américain de la Sécurité intérieure serait autorisé à surveiller tout serveur, y compris les serveurs américains qui détiennent des renseignements personnels de Canadiens, sans devoir préalablement obtenir un mandat.

La coordination est un des principaux problèmes qui se posent aux archivistes et aux bibliothécaires qui souhaitent préserver la mémoire de la pandémie. La Coalition canadienne de l'archivage Web (CCAW) remplit justement une fonction de coordination[17]. La CCAW a également négocié une importante entente de stockage à long terme et de services à prix réduit avec le service d'abonnement du programme Archive-It d'Internet Archive. Il existe quelques bons exemples de coordination entre certains centres en Ontario et dans quelques régions en Colombie-Britannique, lesquels reflètent les liens institutionnels établis. En général toutefois, la réalité est que la collecte et la préservation à long terme des données et des documents numériques reflètent plutôt les liens qui existent entre les centres d'archives et les communautés locales.

Par exemple, l'Université de la Saskatchewan, de par ses liens profonds avec la province et le caractère communautaire de sa mission, a adopté une vision large pour son mandat d'archivage et a par conséquent entrepris d'archiver de manière exhaustive l'expérience de la pandémie vécue en Saskatchewan[18]. Mais même ces impressionnants efforts locaux pourraient s'étioler lorsque les souvenirs de la première vague de la pandémie – les rues désertes, la confusion, les entreprises fermées – se seront dissipés. Les vagues subséquentes de la pandémie seront éprouvantes, mais elles ne nous feront pas revivre le choc initial et le bouleversement que nous avons tous ressentis en mars 2020. Le relâchement de la vigilance des Canadiens à l'égard de la COVID-19 pourrait également trouver écho dans nos centres de mémoire en l'absence d'un mandat fort de préservation. La charge de travail déjà imposante des archivistes et des bibliothécaires a été alourdie par la pandémie. La coordination informelle qui existait entre les centres a été un avantage alors que les événements se bousculaient sur le seuil de la pandémie qui s'annonçait pour de nombreux Canadiens en mars 2020, mais le manque d'engagements et de liens officiels est devenu coûteux lorsque ce sprint de la pandémie s'est transformé en véritable marathon.

Ce problème a de plus été aggravé par le fait que l'extraction des données numériques ne constitue qu'une fraction de la description de tâche des personnes qui en sont responsables. Plusieurs centres d'archives et bibliothèques considèrent que la tâche essentielle de l'archivage Web ne représente qu'un quart, ou la moitié de la moitié de la description de tâche des membres de leur personnel. Et ceux-ci peuvent se compter chanceux quand ils sont soutenus par un ou une étudiante dans le cadre d'un programme de travail coopératif[19]. Bien que l'archivage des documents numériques soit probablement l'aspect le plus important de l'archivage lié à la pandémie, la collecte des documents numériques et l'archivage Web sont trop souvent dissociés des autres éléments opérationnels fondamentaux de plusieurs centres d'archives et bibliothèques. Cette situation aurait dû être réévaluée avant la pandémie. Si on ne procède pas bientôt à des investissements et à des changements organisationnels substantiels, notre mémoire culturelle sera en péril.

17 Pour en savoir plus sur la CCAW, voir https://www.carl-abrc.ca/fr/faire-avancer-la-recherche/conservation-numerique/ccaw/ (dernière consultation le 23 novembre 2020). D'autres réseaux nationaux, régionaux et locaux d'archivistes et de bibliothécaires pourraient aider à assurer cette fonction de coordination.

18 Voir https://covid19archive.usask.ca (dernière consultation le 23 novembre 2020).

19 Aux États-Unis, le sondage de 2017 « Web Archiving in the United States » de la National Digital Stewardship Alliance a montré que la vaste majorité des centres américains qui font de l'archivage Web (80 %) affectent moins que l'équivalent d'un employé à temps plein à l'archivage Web. Aucun sondage semblable n'a été effectué au Canada, mais le même état de fait a été confirmé au cours de conversations avec la CCAW et d'échanges avec des membres communauté de l'archivage Web. Ce domaine d'activité manque de ressources.

Qu'arrivera-t-il si nous n'agissons pas? À quoi ressemblera l'histoire de 2020 dans un quart de siècle (question explorée de manière générale dans Milligan, 2019)? Disposerons-nous de documents témoignant de ce contenu né numérique? Imaginons ce que sera l'histoire de la pandémie si elle ne s'appuie que sur des données fragmentaires et disparates. Nous pourrions peut-être avoir la page Web de la réponse d'une certaine municipalité au coronavirus, par exemple, mais pas celle d'une autre; un tableau de bord d'une université faisant état de l'expansion d'une éclosion, mais pas ceux de dizaines d'autres établissements; les points de vue de personnalités politiques influentes, mais pas le bourdonnement quotidien des discussions sur les réseaux sociaux au sujet des files d'attente pour les tests de dépistage, des taux de positivité ou des mesures de distanciation sociale. Les tweets en direct des Canadiens sur leur expérience des files d'attente pour les tests, parmi les autres stress liés au retour l'école, pourraient expliquer aux historiens et aux décideurs de demain bien des choses sur la période actuelle qui pourraient ne pas être relatées par les documents « officiels ». Ce ne serait pas demander la lune que de conserver des traces de l'ensemble de l'activité Web de notre pays, puisque c'est ce à quoi les citoyens de plusieurs autres pays ont droit d'office. Bien sûr, aucun archivage n'est parfait et les historiens devront d'une manière ou d'une autre composer avec les lacunes et les défaillances que comportera toute entreprise de préservation du patrimoine Web. Cela restera inévitable pour toute collecte archivistique de documents à la fois privés et publics. Mais une collecte coordonnée et étendue sera toujours préférable à l'effort fragmentaire actuel et améliorera la fidélité de la représentation historique.

Nous formulons donc trois recommandations prioritaires concernant la préservation des documents numériques. Premièrement, bien que les gouvernements et les organismes reconnaissent depuis longtemps l'utilité des documents nés numériques, nous devons appuyer cette reconnaissance par un investissement proportionnel au défi que leur gestion pose. Deuxièmement, nous estimons qu'il est urgent de mettre en place un programme systématique qui pourra faciliter l'archivage Web et assurer sa coordination officielle aux échelons municipal, provincial et fédéral. Enfin, nous appelons à l'habilitation et au financement de Bibliothèque et Archives Canada afin que l'organisme puisse procéder à une indexation exhaustive, récurrente et à long terme du domaine Web canadien. La mise en œuvre de toutes ces mesures permettra un archivage robuste de la documentation numérique produite en 2020 – et subséquemment.

Deuxième étude de cas : de la « destruction par défaut » à « l'archivage systématisé ». Établir des processus de recherche qui favorisent la rétention et la réutilisation des documents de recherche universitaire par l'archivage

Au cours de la pandémie, les conseils subventionnaires fédéraux ont fourni des fonds précisément pour encourager les chercheurs universitaires à étudier les aspects médicaux, scientifiques et sociaux de la pandémie ainsi que les réponses apportées à l'échelle collective, communautaire et individuelle à cette pandémie. Recueillir les documents de recherche qui résultent de ces diverses études sur la COVID-19 et qui les soutiennent pourrait enrichir de manière considérable notre compréhension future de la pandémie et permettre la réalisation d'autres études. L'expression « archivage systématisé » (*archive by design*) décrit ici la création et la gestion de données et de documents en vue de les archiver pour qu'ils puissent être consultés et utilisés aujourd'hui ou dans un siècle[20] (Saaman, 2020). Cela pourrait être accompli en modifiant l'Énoncé de politique

20 Comme nous avons vu dans la section sur les archives Web, l'acquisition, la gestion, la conservation et l'accessibilité des données de recherche archivistique peuvent être partagées de manière responsable entre les centres d'archives et un certain nombre de départements, y compris les bibliothèques et les centres de données.

des trois conseils sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC 2)[21] (Government of Canada, Panel on Research Ethics, 2018).

Les politiques des trois conseils sur la création, la conservation et l'utilisation des données de recherche préconisent la réutilisation des données et des documents de recherche. La Politique sur l'archivage des données de recherche du CRSH indique, par exemple : « Ce partage renforce notre capacité collective à répondre aux normes universitaires d'ouverture d'esprit, en offrant la possibilité à d'autres chercheurs d'analyser, de reproduire, de vérifier et de perfectionner davantage les résultats de recherche. Ceci nous permet de progresser dans divers domaines de recherche, d'éviter le dédoublement de la collecte primaire de données et de financer le développement de la recherche interdisciplinaire » (SSHRC, 2016). L'EPTC 2 énonce explicitement que « le CER ne devrait pas imposer automatiquement au chercheur l'obligation de détruire les données de recherche » (5.3).

Pour parvenir à un système d'archivage systématisé des documents et des données des recherches qui serait subventionné par les trois conseils, il sera essentiel toutefois que les chercheurs soient bien renseignés sur les lignes directrices claires émises dans l'EPTC 2 sur l'obtention du consentement continu des participants à l'utilisation secondaire et à la réutilisation des données et des documents de recherche, et les chercheurs et les comités d'éthiques de la recherche (CER) de leurs établissements respectifs devront disposer d'indications plus claires sur la distinction qui existe entre l'utilisation secondaire et l'archivage des documents et des données de recherche. De plus, les ressources et l'infrastructure des centres d'archives et de gestion des données devront être bonifiées pour assurer la préservation à long terme de ces documents et pour faire en sorte qu'ils soient disponibles sur demande, maintenant et dans le futur. Enfin, les chercheurs devront s'entendre avec les centres d'archives concernant le transfert potentiel de documents afin de s'assurer, avant de créer de tels documents, que les centres ont bien la capacité de les accepter et de faire en sorte que les documents soient créés dans un format approprié.

Un autre problème d'éthique se pose en recherche concernant la gestion des informations nées numériques telles que les documents d'archives liés aux réseaux sociaux et aux sites Web. Sous sa forme actuelle, l'EPTC 2 ne donne pas suffisamment d'indications pour encadrer la recherche en ligne, ce qui force les chercheurs à se guider sur les pratiques établies localement ou dans leur champ disciplinaire. Dans plusieurs cas, un message sur Twitter ou sur un site Web est considéré comme une « publication » et ne doit donc pas nécessairement faire l'objet d'un examen éthique en règle. Mais un message du premier ministre du Canada sur Twitter ne peut être considéré sur le même plan qu'un gazouillis d'un adolescent de 16 ans qui publie ses réflexions sur la COVID-19,

21 Cette discussion ne porte pas sur le chapitre 9 d'EPTC 2, qui traite de la recherche impliquant les peuples autochtones. Bien que les recommandations formulées dans le chapitre 9 sur le consentement et la participation des communautés vont plus loin que toutes les autres recommandations de l'EPTC 2, elles ne les contredisent pas. Nous parlons ici des exigences minimales de l'EPTC 2 en matière de création, d'utilisation, d'utilisation secondaire et de réutilisation des documents et des données de recherche, mais nous n'abordons pas les mesures spéciales qui devraient être prises à l'égard des données et des documents des recherches impliquant les peuples autochtones. Un des aspects les plus importants du chapitre 9 est la question du consentement des communautés. Cet aspect est particulièrement important à considérer relativement aux implications à long terme de l'archivage des données et des documents de recherche, et devrait probablement être considéré dans le cas d'un grand nombre de communautés, et non seulement des communautaires autochtones. Lorsque nous réfléchissons aux données et aux documents produits par des Autochtones ou des communautés autochtones ou avec leur participation, il est important d'aller au-delà du cadre de l'EPTC 2 et de réfléchir aux protocoles qui gouvernent l'échange des documents produits et contrôlés par des Autochtones, tels que les principes de PCAP® des Premières Nations (FNIGC, 2020) et la *Stratégie nationale sur la recherche inuite* (Inuit Tapiriit Kanatami, 2018). McCallum (2017b) fournit une démonstration essentielle des nombreux et divers protocoles qui doivent être pris en compte dans les processus de recherche impliquant les Autochtones.

ou que celui d'un activiste autochtone qui organise une manifestation. Leur utilisation exige un degré de consentement, une mise en contexte et une approche éthique qui leur sont propres, même s'ils ont été publiés sur la même plateforme[22].

L'Énoncé de politique des trois conseils stipule que le consentement à la participation à une recherche doit être libre, éclairé et continu, et établit des exigences rigoureuses concernant l'utilisation secondaire des données de recherche, qu'elle soit faite par le chercheur initial ou par d'autres. La façon dont ces lignes directrices peuvent s'appliquer au transfert des documents et des données de recherche aux centres d'archives n'est pas clairement définie. L'article 2.2 de l'EPTC 2 et, par conséquent, les CER qui appliquent la politique, excluent de toute considération les recherches archivistiques. L'utilisation secondaire, abordée au chapitre 5, est assujettie à l'autorisation d'un CER. Cela s'applique tant au chercheur initial qu'aux chercheurs subséquents qui pourraient obtenir l'accès aux renseignements en vertu de contacts personnels établis entre diverses équipes de recherche. Les archives servent depuis des siècles à échanger les types de documents qui sont couverts par le chapitre 5 de l'EPTC 2, y compris « les dossiers médicaux, les dossiers scolaires... les registres d'état civil ou les registres de chômage », ainsi que les documents et les données utilisés à des fins de recherche. L'accès aux documents archivés est régi par les politiques d'accès des centres d'archives, qui sont rédigées conformément aux lois et aux règlements locaux et nationaux. Certains services d'archives universitaires ont déjà commencé à recueillir et à donner accès à des documents et à des données de recherche, avec le soutien d'un CER, mais cela n'est pas reconnu dans l'EPTC 2. Logiquement, l'EPTC 2 pourrait traiter de l'archivage des données et des documents de recherche à la section D du chapitre 5, mais ce n'est pas le cas. Bien que certains chercheurs concluent des ententes avec des centres d'archives et des collections spéciales concernent le dépôt de données de recherche, ce type d'arrangement représente l'exception plutôt que la règle et les CER ne font pas tous preuve de la même ouverture à cet égard.

L'EPTC 2 précise que les dépôts d'archives peuvent être « nationaux, provinciaux ou municipaux[23] » (article 2.2). La Politique sur l'archivage des données de recherche du CRSH désigne la « bibliothèque ou [le] service du traitement des données de [l']établissement postsecondaire ou de [l']organisme » du chercheur comme un dépôt potentiel pour ses données de recherche, mais n'indique pas quelles règles doivent être suivies pour que le transfert des données ou des documents dans les dépôts des bibliothèques ou des services de traitement des données soit conforme à l'EPTC 2. Chose étonnante, la Politique sur l'archivage des données de recherche du CRSH n'aborde pas la question des centres d'archives. Considérant la quantité énorme de données de recherche qui sont recueillies sur la pandémie de la COVID-19, des témoignages oraux jusqu'aux sondages, cette lacune constitue un problème de première importance.

Le traitement limité accordé aux centres d'archives dans l'EPTC 2, y compris la précision qu'ils peuvent être « nationaux, provinciaux ou municipaux », contraste avec celui qui est réservé aux

22 Les chercheurs universitaires qui œuvrent dans cet espace s'appuient sur les lignes directrices sur l'éthique de la recherche en ligne de l'Association of Internet Researchers (AoIR). Le contexte, ou la prise en compte des attentes des créateurs, est particulièrement important dans cet espace. Dans d'autres travaux universitaires, ces réflexions ont été considérées comme « le début et non la fin de la discussion » (Lin *et al.*, 2020). Nous nous appuyons aussi sur les réflexions qui se poursuivent dans le cadre du projet Documenting the Now (https://www.docnow.io), pour lequel le public a été considérablement consulté sur l'utilisation éthique des informations en ligne nées numériques.

23 Les entreprises et les organisations non gouvernementales sont susceptibles d'accepter des documents de recherche en vertu de leurs mandats, mais les services d'archives des établissements postsecondaires, des groupes autochtones et des communautés représentent des lieux de dépôt probables et appropriés pour ces documents.

biobanques. Le chapitre 12 de l'EPTC 2 note que « le prélèvement de matériel biologique humain et sa conservation dans des biobanques créent une ressource permanente pour la recherche » et admet que les biobanques peuvent varier selon la taille, le type de contenu et selon que leur contrôle administratif est exercé par un gouvernement ou par un organisme public ou privé (section D). Le chapitre 12 reconnaît que la responsabilité de la mise en place des « moyens matériels, administratifs et techniques » appropriés de protection incombe à l'organisation commanditaire et que ces moyens doivent être conformes « aux normes applicables ». Par conséquent, divers arrangements administratifs sont reconnus pour les biobanques, sous réserve uniquement de l'application des normes et des pratiques appropriées. Le consentement au dépôt de matériel biologique dans les biobanques relève premièrement du chercheur et, au moment du dépôt, de la biobanque, ce qui pourrait exiger après le dépôt certaines négociations supplémentaires en matière de consentement, selon les circonstances particulières à chaque cas.

Harmoniser les règles encadrant l'utilisation secondaire et la réutilisation des documents et des données de recherche avec celles qui régissent l'utilisation secondaire et la réutilisation du matériel biologique nécessiterait : qu'il soit reconnu que les dépôts d'archives constituent généralement la solution la plus logique pour faire en sorte que les documents et les données de recherche puissent être découverts et obtenus par d'autres équipes de recherche; que l'EPTC 2 élargisse la définition qu'elle donne aux centres d'archives afin qu'elle englobe plusieurs types; et qu'ils soit reconnu que la conformité aux pratiques professionnelles, aux normes, aux règlements et aux lois applicables constitue un critère essentiel pour déterminer quels centres d'archives peuvent être considérés comme des dépôts appropriés, plutôt que leur qualité d'organisme gouvernemental. Considérant les coûts d'infrastructure et de stockage engendrés par la conservation et la mise en disponibilité des données et des documents de recherche, les chercheurs devraient envisager d'inclure certains de ces coûts dans leurs budgets de recherche et de négocier avec les centres d'archives avant de créer des documents d'archives. Bien que certains chercheurs déposent déjà leurs documents et leurs données dans des centres d'archives, ceux-ci ne représentent qu'un faible nombre. Des lignes directrices appropriées, inscrites dans l'EPTC 2, permettraient de généraliser ce processus. Il convient de reconnaître, cependant, que les données de recherche ne seront et ne devraient pas toutes être archivées. Cela dépendra des circonstances dans lesquelles elles auront été créées.

Les établissements postsecondaires, les centres d'archives communautaires et les centres d'archives autochtones sont des endroits logiques et appropriés pour conserver à long terme des documents et des données de recherche, y compris au sujet des innombrables effets de la COVID-19 sur les communautés racialisées et minoritaires. Les centres d'archives ont des pratiques, des normes, des politiques et des technologies qui conviennent à ce genre de travail, mais leurs mandats doivent être renforcés afin qu'ils s'étendent à cette tâche, et leurs ressources et leurs infrastructures doivent être accrues afin qu'ils puissent traiter et rendre disponibles les larges ensembles de documents de recherche presque exclusivement numériques qui sont produits actuellement par les équipes de recherche financées par les trois conseils (Bak, 2016b). Faire en sorte que les centres d'archives canadiens disposent d'une infrastructure, de ressources et d'un mandat qui leur permettront d'accepter, de conserver et de rendre disponibles les données et les documents de recherche est une condition préalable essentielle à tout archivage systématisé[24].

24 À noter que dans le cas des établissements universitaires, les services d'archives travailleront étroitement avec un certain nombre de bibliothèques pour traiter les documents de recherche numériques.

Une fois cette infrastructure en place, la prochaine étape consistera pour les chercheurs à négocier des ententes avec les centres d'archives appropriés en amont de leurs projets de recherche et pour les organismes subventionnaires de prévoir l'octroi de fonds pour la conservation des documents et des données de recherche dans leurs processus de demande de subvention.

La collecte de documents en temps de crise : formation, outils et soutien

Le travail qui nous attend comporte de nombreux défis. Au cours des douze dernières années, les médias sociaux ont créé des occasions de capturer, dans certains cas, chaque moment de l'épidémie vécue par des personnes très diverses au pays. Les compétences et les outils requis pour saisir ces informations devraient être largement partagés entre les établissements de mémoire.

Au-delà des défis techniques, les archivistes devront de plus en plus considérer les dimensions éthiques de la collecte des informations produites par les simples citoyens canadiens (Lomborg, 2018; Lin *et al.*, 2020). Le contenu des médias sociaux, par exemple, peut être considéré comme éphémère par les utilisateurs, mais finit par être préservé à perpétuité dans des collections canadiennes. Ces informations devraient-elles être recueillies sans consentement préalable? Le cas échéant, devrait-on gérer l'accès à ces informations? Bien que ces questions fassent toujours l'objet de recherches et de débats, les archivistes sont de plus en plus sensibilisés à ces questions pressantes, particulièrement pour ce qui est des documents des Autochtones[25]. Pour une grande partie de cette documentation, le consentement s'est imposé comme le principal enjeu. Même si les centres d'archives sont rompus depuis longtemps à la pratique de limiter judicieusement l'accès aux documents en fonction des exigences légales et réglementaires, des normes culturelles et des accords conclus avec les donateurs, la notion du consentement a parfois été insuffisamment théorisée dans notre société ainsi que dans le contexte des politiques et de la pensée archivistiques. Par exemple, nous nous rendons lentement compte des répercussions qu'a eues le consentement donné à l'analyse d'ADN, lequel a permis à des entreprises privées de constituer d'immenses banques d'ADN liées à des familles et à des communautés (Creet, 2020). De même, le consentement personnel à l'archivage des données et des documents appartenant à des familles et à des communautés – sans égard au fait que la personne consentante soit membre ou non de la communauté en question – a eu pour conséquence dans le passé que des renseignements délicats ont échappé au contrôle de la communauté[26].

Heureusement, les défis liés au consentement sont bien explorés dans l'EPTC 2, selon lequel le consentement à participer à un processus de recherche et le consentement à la conservation des données et des documents de recherche doivent être libres, éclairés et continus. Les indications

25 Voir, par exemple : Comité directeur sur les archives canadiennes. *Groupe de travail sur la réponse au rapport de la Commission de vérité et réconciliation. Un cadre de réconciliation pour les institutions d'archives canadiennes.* Rapport préliminaire pour consultation publique, juillet 2020, disponible à l'adresse : https://lesarchives2026.files.wordpress.com/2020/07/reconciliationframeworkforarchives_july2020_fr.pdf *Déclaration de Tandanya – Adéaïde*, 25 octobre 2019, disponible à l'adresse : https://www.ica.org/sites/default/files/declaration_de_tandanya_-_adelaide_fre_0.pdf; First Archivists Circle, Protocols for Native American Archival Materials, 4 septembre 2007, disponible à l'adresse : http://www2.nau.edu/libnap-p/protocols.html.

26 La littérature sur ce problème est vaste, particulièrement en ce qui a trait aux archives autochtones. Un bon point de départ serait William Hagan, « Achival Captive—The American Indian », *The American Archivist*, n° 41 (1978) : p. 135-142. Ce problème ne concerne pas uniquement les communautés autochtones. Pour un exemple de point de vue d'une personne LGBTQ2S, voir Steven Maynard, « ''The Burning, Wilful Evidence'': Lesbian/Gay History and Archival Research », *Archivaria*, n° 33 (1991), p. 195-201.

sur le consentement pourraient cependant devoir être élargies pour inclure l'archivage des informations publiées sur les médias sociaux. Le chapitre 9 de l'EPTC 2 explore de façon nuancée la nature interreliée des consentements personnel, familial et communautaire, bien qu'il précise que cette interprétation ne s'applique pas à la recherche autochtone. Bref, harmoniser la gestion des archives avec l'EPTC 2 pourrait aider à ramener au premier plan certaines considérations éthiques qui s'appliquent à l'archivage des documents numériques.

Le travail d'archivage systématisé des informations sur la pandémie ne s'arrêtera pas après 2020 et le soutien de ce projet devra par conséquent se poursuivre. En plus d'un site Web qui recenserait les projets en cours sur la COVID-19, une revue de la littérature sur les mesures entreprises pour consigner les interventions faites par les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral en vue de comprendre les diverses réponses apportées à la pandémie permettrait de soutenir ce travail.

En prenant appui sur les lignes directrices établies par le CRSH, des lignes directrices claires, des ressources et des outils pourraient être affinés et partagés, ce qui serait essentiel pour protéger la documentation recueillie et conservée, mais aussi les personnes qui s'occupent de la gestion de ce travail difficile.

Conclusion

La difficulté de préserver une mémoire riche et diversifiée de la pandémie de la COVID-19 au Canada devrait préoccuper les historiens, les archivistes, les responsables de la gestion des documents et les décideurs. Au cours de la dernière année, les Canadiens et les Canadiennes ont vu un déluge de mesures être adoptées aux échelons fédéral, provincial et municipal. Parmi celles-ci figurent des programmes nationaux, tels que la Prestation canadien d'urgence (PCU) ou la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), et des initiatives locales comme le programme CafeTO, qui vise à inciter les restaurateurs à utiliser les espaces extérieurs pour ouvrir des terrasses. Pendant ce temps, les Canadiens et les Canadiennes sont retournés au travail, bien qu'inégalement (la « récession au féminin, ou la *she-cession*, a été décrite par des économistes et la vice-première ministre Chrystia Freeland), certains marchés immobiliers locaux ont été bouleversés et des entreprises ont fermé leurs portes un peu partout. Tandis que notre société se transformera progressivement de nombreuses façons, nous devrons nous appuyer sur des traces documentaires solides pour déterminer quels changements auront été directement causés par la pandémie et quels sont ceux qui couvaient depuis un certain temps et qui n'auront peut-être été qu'accélérés par elle. La pandémie prendra fin un jour. Les spécialistes des sciences sociales, les humanistes et les décideurs auront alors besoin d'informations pour déterminer ce qui a fonctionné, ce qui a moins bien fonctionné et comment nous pourrons rebâtir de manière efficace et équitable l'économie canadienne.

Même avant la pandémie, les documents numériques représentaient tout un défi pour les institutions de mémoire du pays. Non seulement le traitement des documents non numériques des décennies passées demeure-t-il une tâche considérable, mais à la portée de cette tâche se sont ajoutés des types nouveaux et émergents de médias et de documents numériques qui relaient un large éventail de formes de communications allant des discussions gouvernementales à des conversations sur les médias sociaux. En fin de compte, acquérir, conserver et rendre disponibles des documents numériques n'est pas une tâche facile ni bon marché quand on considère les coûts d'infrastructure et de main-d'œuvre.

Un leadership et une coordination de premier ordre au regard de la conservation des documents devraient être fournis par Bibliothèque et Archives Canada et cette mission devrait être soutenue par un financement fédéral des centres de mémoire gouvernementaux et privés. Comme l'a souligné le rapport *L'avenir au présent* de la Société royale (2014, p. 228), « [pour] être efficace, une collaboration doit pouvoir s'appuyer sur des politiques et des pratiques communes ». Ces pratiques devraient être accessibles aux simples citoyens et renforcées par le développement des compétences et par un ferme soutien. Autrement, le résultat ne sera qu'une agglomération incohérente de documents préservés qui privilégieront avant tout les personnes qui ont les moyens, le temps et le soutien nécessaires pour produire des documents sur la pandémie. Les points de vue de la majorité et des groupes minoritaires qui ne détiennent qu'un pouvoir social et économique limité seront facilement perdus sans un engagement social durable à faire en sorte qu'on ne parle plus jamais d'une autre « pandémie oubliée ».

Améliorations recommandées aux politiques

1. Renforcer les ressources et l'infrastructure du secteur archivistique afin d'assurer la préservation de la mémoire historique de la COVID-19

- Encourager par des politiques fédérales judicieuses les centres d'archives universitaires, collégiaux, autochtones, communautaires (notamment des communautés racialisées et marginalisées), religieux et autres centres non gouvernementaux à préserver les documents qui décrivent la réponse apportée par la société à la COVID-19;
- Soutenir ces centres dans la réalisation de cette tâche en mettant à leur disposition un volet de financement fédéral, par exemple en prolongeant le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 ou le Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire. Ces subventions pourraient être accordées en utilisant l'infrastructure d'attribution bien établie du Conseil canadien des archives[27].
- Fournir des ressources ciblées aux centres d'archives communautaires pour leur permettre de conserver les documents de leurs propres communautés;
- Fournir au secteur archivistique, par l'intermédiaire de BAC, un soutien et des conseils pour renforcer ses capacités conformément aux recommandations du Groupe d'experts de la SRC (2014), par exemple des ressources de formation en ligne sur la façon de recueillir et de traiter les documents touchant la pandémie et la communauté, des exemples de formulaires pour les dons, des manuels expliquant comment appliquer les règles relatives au droit d'auteur au matériel recueilli et aux processus de description, etc.;
- Encourager, grâce à ce volet de financement, la création d'un outil en ligne dont l'objectif principal serait de permettre au public et aux chercheurs de trouver et de consulter les documents canadiens se rapportant à la pandémie.

27 Culture, histoire et sport, « Fonds d'urgence pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport », https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/informations-covid-19/fonds-urgence-soutenir.html (dernière consultation le 4 novembre 2020) et Bibliothèque et Archives Canada, « Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire », https://www.bac-lac.gc.ca/fra/services/programme-collectivites-patrimoine-documentaire/Pages/pcpd.aspx (dernière consultation le 4 novembre 2020). Le Conseil canadien des archives a servi d'intermédiaire à un certain nombre de programmes de subvention au fil des ans. Voir : http://archivescanada.ca/FinancialAssistanceFR?lang=fr (dernière consultation le 23 novembre 2020).

2. Créer des mesures ciblées pour renforcer la capacité de préservation des documents numériques

- Donner suite à la *Recommandation concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire*, y compris le patrimoine numérique (2015) de l'UNESCO, que le Canada a ratifiée;
- Demander au gouvernement du Canada de mettre en place un nouveau « Programme de préservation des documents nés numériques », qui financerait de manière continue les centres d'archives publiques et communautaires. En adoptant une approche coordonnée, encourager en particulier les centres d'archives, grâce à ce financement, à engager du personnel qui aurait précisément le mandat de superviser la collecte et la préservation des sites Web, des messages sur les médias sociaux et des autres formes de documents nés numériques. Cela inclurait les documents canadiens sur les sites Web liés aux extensions .net, .org, .com ou à d'autres extensions semblables;
- Coordonner officiellement l'archivage Web aux paliers municipal, provincial et fédéral. Comme l'archivage Web est souvent de nature spécialisée, un programme systématique aiderait le Canada à se doter d'une capacité dans ce domaine essentiel;
- Habiliter Bibliothèque et Archives Canada à atteindre son objectif à long terme de recueillir de manière continue l'intégralité de Web canadien (en particulier les sites portant l'extension .ca) et de le préserver au sein d'une infrastructure numérique canadienne afin de protéger la souveraineté des données canadiennes, et doter l'organisme d'un financement fédéral soutenu à cette fin;
- Fournir un financement ciblé pour la préservation au Canada des autres documents nés numériques. Cela nécessitera des fonds supplémentaires pour assurer le stockage infonuagique ou pour investir dans une infrastructure nationale de stockage à long terme des documents numériques.

3. Assurer une préservation de la recherche encadrée par des procédures éthiques (EPTC 2)

- Réviser l'EPTC 2 : en reconnaissant que les centres d'archives sont le moyen par lequel l'utilisation secondaire et la réutilisation des données et des documents de recherche doivent s'effectuer; en élargissant sa conception des centres d'archives au-delà des établissements gouvernementaux « nationaux, provinciaux ou municipaux »; et en établissant la conformité avec les pratiques, les normes, les règlements et les lois pertinents comme principal facteur pour déterminer si un centre d'archives peut servir de lieu de dépôt, de préservation et d'accès pour les données et les documents de recherche;
- Veiller à ce que les subventions de recherche comprennent des fonds réservés à l'archivage des données et des documents de recherche, et à ce que les chercheurs négocient avec les centres d'archives relativement au dépôt de leurs documents et de leurs données de recherche avant de les créer, et à ce que cet archivage soit encadré par un processus d'examen éthique;
- Renforcer par un financement adéquat l'infrastructure et les ressources des centres d'archives qui sont capables de servir de centres de dépôt, de préservation et d'accès pour les données et des documents de recherche universitaire.

Annexe 1: Échanges et partenariats communautaires COVID-19 en cours

"About · 20/20 Distance: A COVID-19 Digital Archive." https://2020distance.omeka.net/

"Archive-It - COVID-19 Web Collection." https://archive-it.org/collections/13662

"COVID-19 Collection | Ontario Jewish Archives." http://www.ontariojewisharchives.org/Programs/Current-Projects/COVID-19-Collection

"COVID-19 Documentation Project | Ontario Jewish Archives." http://www.ontariojewisharchives.org/Programs/COVID-19-Documentation-Project

"COVID-19 Collection - The City of Red Deer." https://www.reddeer.ca/about-red-deer/history/archives/covid-19-collection/

"Jewish Museum & Archives of British Columbia." https://jewishmuseum.ca/

Jewish Museum & Archives of British Columbia. "JMABC Covid-19 Community Collection," April 16, 2020. https://jewishmuseum.ca/jmabc-covid-19-community-collection/

"The Queerantine Project - Call for Submissions." https://arquives.ca/newsfeed/the-queerantine-project-call-for-submissions/

Ryerson University. "How COVID-19 Impacts Indigenous Communities." https://www.ryerson.ca/news-events/news/2020/05/how-covid-19-impacts-indigenous-communities/

Projets universitaires

Institutional Records, Athabasca University. "COVID-19 Memory Archive Project." http://archives.athabascau.ca/covid-19-memory-project/index.php

"Home · Documenting COVID-19 in Niagara · Brock University Library." https://exhibits.library.brocku.ca/s/COVID-Niagara/page/home

"Items · Documenting COVID-19 in Niagara · Brock University Library." https://exhibits.library.brocku.ca/s/COVID-Niagara/item#?c=&m=&s=&cv=.

"Carleton COVID-19 Archival Collection - Corporate Records and Archives." https://carleton.ca/records/carleton-covid-19-archival-collection/

"Digital Preservation Program and Covid-19 Web Collection." (Concordia) https://www.concordia.ca/content/concordia/en/offices/archives/historical-archives/digital-preservation-initiative-and-covid-19-web-collection.html

"COVID-19 Pandemic Collections - Lakehead University Archives." https://archives.lakeheadu.ca/index.php/pandemic

"Submit Digital Material · Western Libraries." https://verne.lib.uwo.ca/s/covid19/page/submission

"Welcome · Western Libraries." https://verne.lib.uwo.ca/s/covid19/page/welcome

"Telling Her-Stories in Canada: Documenting COVID-19 in Your Voice." https://biblio.uottawa.ca/omeka2/her-stories-covid-19/

"COVID-19 Collecting Community Experience Project | University of Toronto Archives & Records Management Services (UTARMS)." https://utarms.library.utoronto.ca/covid-19

"Documenting COVID-19 Related Work on Campus | University of Toronto Archives & Records Management Services (UTARMS)." https://utarms.library.utoronto.ca/covid-19/documenting-covid-19-work-on-campus

Pandémies du passé

"Current Exhibits." http://www.chilliwackmuseum.ca/exhibitions/current-exhibits/

"Canada's Last Pandemic Wasn't 1918. It Started in 1982." https://arquives.ca/newsfeed/canadas-last-pandemic-wasnt-1918-it-started-in-1982/

Galt Museum & Archives. "Pandemic at Home: The 1918–1919 Flu." https://www.galtmuseum.com/exhibit/pandemic-at-home

Ryerson University. "From SARS to COVID-19: Putting the Spotlight on Anti-Asian Racism." https://www.ryerson.ca/news-events/news/2020/05/from-sars-to-covid-19-putting-the-spotlight-on-anti-asian-racism/

Bibliothèques et musées

CAMH. "COVID-19 Updates." https://www.camh.ca/en/camh-news-and-stories/novel-coronavirus-update

"HPL: Local History & Archives | Love Your City Share Your Stories." http://hamiltonstories.ca/hpl-local-history-archives (Hamilton Public Library)

Thunder Bay Museum. "COVID-19 Pandemic Historical Documentation Project." https://www.thunderbaymuseum.com/artifacts-archives/covid-19-stories/

Dartmouth Heritage Museum. "Make COVID-19 History," March 24, 2020. https://www.dartmouthheritagemuseum.ns.ca/make-covid-19-history/

NBM-MNB. "Pandemic Stories," August 20, 2020. https://www.nbm-mnb.ca/pandemic-stories/ (New Brunswick)

"Submit Your COVID-19 Stories | Love Your City Share Your Stories." http://hamiltonstories.ca/covid19-submissions

CMHR. "Share Your Story." https://humanrights.ca/stories/share-your-story

"Collecting Community Responses to the COVID-19 Pandemic - Archives." https://www.simcoe.ca/Archives/Pages/Collecting_Community_Responses_to_COVID-19.aspx

"Collecting Stories of COVID - At The Museum." https://museum.simcoe.ca/Pages/Collecting-Stories-of-COVID.aspx

En plus de ces adresses URL, une revue des centres de mémoire canadiens a permis de relever plusieurs autres projets qui ont été entrepris pour préserver l'histoire de la COVID-19

Royal BC Museum and Archives: https://royalbcmuseum.bc.ca/tell-us-your-covid-19-story

St. Mary's University: https://www.communityconservation.net/wp-content/uploads/2020/12/Nova-Scotian-Communities-and-COVID-19-2020.pdf

Prince Edward Island Public Archives and Records Office: https://www.princeedwardisland.ca/en/information/education-and-lifelong-learning/public-archives-covid-19-project

University of Manitoba: https://archive-it.org/collections/13745

University of Ottawa: https://biblio.uottawa.ca/omeka2/her-stories-covid-19/

University of Toronto Archives & Records Management Services: https://utarms.library.utoronto.ca/covid-19

University of Waterloo: https://uwaterloo.ca/library/news/archiving-covid-19-experiences

University of Winnipeg: https://archive-it.org/collections/14088

Wellington County Museum & Archives: https://www.wellington.ca/en/discover/MUS-donatetoourcollections.aspx

Il faut souligner que Bibliothèque et Archives Canada et plusieurs partenaires indexent actuellement des sites Web ciblés au Canada pour préserver des documents liés à la COVID-19.

Références

Abella, I. (1977). 'Oral history and the Canadian labour movement', *Archivaria*, 4, pp. 115-121.

Archive-It. (2020). *Welcome to Archive-It!* [Online]. Available at: https://archive-it.org/ [Accessed 29 November 2020].

Archives & Special Collections, Brock University Library. (2020). *COVID-19 in Niagara*. [Online]. Available at: https://exhibits.library.brocku.ca/s/COVID-Niagara/page/home [Accessed 19 October 2020].

ARMA International. (2020). COVID-19: The duty to document does not cease in a crisis, it becomes more essential. Available at: https://cdn.ymaws.com/www.arma.org/resource/resmgr/files/news/COVIDdutytodocument.pdf [Accessed 19 October 2020].

Association of Canadian Archivists and Association des archivistes du Québec. (2020). *COVID-19: The duty to document does not cease in a crisis, it becomes more essential*. [Online]. Association of Canadian Archivists. Available at: https://archivists.ca/Latest-News-Announcements/9335695 [Accessed 29 November 2020].

Bak, G. (2016a) 'Trusted by whom? TDRs, standards culture and the nature of trust', *Archival Science*, 16, pp. 390-391.

Bak, G. (2016b). 'How soon is now? Writings on digital archiving in Canada from the 1980s to 2011', *The American Archivist*, 79(2), pp. 283-319.

Bak, G. (2020). Collaboration through open source software [Blog] *Digital Preservation Coalition Blog*. Available at: https://www.dpconline.org/blog/wdpd/blog-greg-bak-wdpd [Accessed 19 November 2020].

Burnett, K. (2012) 'Race, disease, and public violence: smallpox and the (un)making of Calgary's Chinatown, 1892', *Social History of Medicine*, 25, pp. 362-79.

Canadian Mennonite University. (2017). Mennonite Heritage Centre Archives & Gallery to continue under new structure. [Online]. News Releases. Available at: https://media.cmu.ca/mhcarchivesandgallery [Accessed 29 November 2020].

Carleton University, Corporate Records and Archives. (2020). Carleton COVID-19 Archival Collection. [Online]. Available at: https://carleton.ca/records/carleton-covid-19-archival-collection/ [Accessed 29 November 2020].

Caswell, M. (2019). 'Dusting for fingerprints: introducing feminist standpoint appraisal', *Journal of Critical Library and Information Studies*, 3, pp. 1-36.

City of Ottawa Archives. (2020). COVID-19 donations. [Online]. Available at: https://ottawa.ca/en/arts-heritage-and-events/city-ottawa-archives/covid-19-donations [Accessed 29 November 2020].

Consultative Group on Canadian Archives. (1980). Canadian Archives: Report to the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada. Ottawa: Social Sciences and Humanities Research Council of Canada.

Cook, T. (2011). '"We are what we keep; we keep what we are": archival appraisal past, present and future', *Journal of the Society of Archivists*, 32(2), pp.173-189.

Council of Canadian Academies, The Expert Panel on Memory Institutions and the Digital Revolution. (2015) *Leading in the digital world: opportunities for Canada's memory institutions*. Ottawa: Council of Canadian Academies.

Creet, J. (2020). *The Genealogical Sublime*. Amherst, MA: University of Massachusetts Press.

Crosby, A.W. (1976). *Epidemic and peace, 1918*. Westport, CT: Greenwood.

Crosby, A.W. (1989). *America's forgotten pandemic: the influenza of 1918*. Cambridge, England: Cambridge University Press.

Dick, E.J. (1977). 'Oral history in Canada: an archivist's commentary', *Archivaria*, 4, pp. 34-42.

Documenting the Now Project. ([2020]). *DocNow*. [Online]. Available at: https://www.docnow.io [Accessed 29 January 2021].

Drake, J.M. (2016). 'RadTech meets RadArch: Towards a new principle for archives and archival description', *Medium: On Archivy*. [Online]. Available at: https://medium.com/on-archivy/radtech-meets-radarch-towards-a-new-principle-for-archives-and-archival-description-568f133e4325 [Accessed 24 January 2021].

Drees, L.M. (2013). *Healing histories: stories from Canada's Indian* hospitals. Edmonton: University of Alberta Press.

Ex Libris Association. (2016). *Library and Archives Canada service decline after 2004 – Ex Libris Association Timeline*. [Online]. Ex Libris Association. Available at: http://www.exlibris.ca/doku.phpid=activities:letters:library_and_archives_canada_servive_decline [Accessed 20 October 2020].

Eyford, R.C. (2006). 'Quarantined within a new colonial order: the 1876-1877 Lake Winnipeg smallpox epidemic', *Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada*, 17 (1), pp. 55–78.

First Nations Information Governance Centre. (2020). *First Nations principles of OCAP(R)*. [Online]. Available at: https://fnigc.ca/index.php [Accessed 30 November 2020].

Flynn, K. (2020). 'Black Canadians and pandemics', *Origins: Current Events in Historical Perspective* [Online]. Available at: https://origins.osu.edu/connecting-history/black-canadians-influenza-covid-pandemics [Accessed 27 November 2020].

Geddes, G. (2017). *Medicine unbundled: a journey through the minefields*. Victoria: Heritage House Publishing.

Government of Canada, Panel on Research Ethics. (2018). *Tri-Council Policy Statement: Ethical Conduct for Research Involving Humans – TCPS 2*. [Online]. Available at: https://ethics.gc.ca/eng/policy-politique_tcps2-eptc2_2018.html [Accessed 19 November 2020].

Haight, M., Quan-Haase, A. and Corbett, B.A. (2014). 'Revisiting the digital divide in Canada: The impact of demographic factors on access to the internet, level of online activity, and social networking site usage', *Information, Communication & Society*, 17(4), pp.503-519.

Harris, V. (2002). 'The archival sliver: power, memory, and archives in South Africa', *Archival Science*, 2(1), pp.63-86.

Inuit Tapiriit Kanatami. (2018). *National Inuit Strategy on Research*. [Online]. Available at: https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2018/04/ITK_NISR-Report_English_low_res.pdf [Accessed 30 November 2020].

Jones, E.W. (2007). *Influenza 1918: disease, death, and struggle in Winnipeg*. Toronto: University of Toronto Press.

Kasternakes, J. (2020). *Zoom saw a huge increase in subscribers – and revenue – thanks to the pandemic*. [Online] The Verge. Available at: https://www.theverge.com/2020/6/2/21277006/zoom-q1-2021-earnings-coronavirus-pandemic-work-from-home [Accessed 25 January 2021].

Library and Archives Canada. (2015). *Quarterly financial report for the quarter ended December 31, 2012*. [Online] Library and Archives Canada. Available at: https://www.bac-lac.gc.ca/eng/about-us/quarterly-financial-report/Pages/qfr-december-2012.aspx [Accessed 27 January 2021].

Library and Archives Canada. (2019a) *Indigenous Heritage Action Plan*. [Online]. Library and Archives Canada. Available at: https://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/aboriginal-heritage/initiatives/Pages/actionplan.aspx [Accessed 29 November 2020].

Library and Archives Canada. (2019b) *Library and Archives Canada launches funding and services to help preserve Indigenous culture and language recordings*. [Online]. Government of Canada. Available at: https://www.canada.ca/en/library-archives/news/2019/04/library-and-archives-canada-launches-funding-and-services-to-help-preserve-indigenous-culture-and-language-recordings.html [Accessed 29 November 2020].

Library and Archives Canada. (2020a). *Annual Report 2019-2020*. [Online]. Available at: https://www.bac-lac.gc.ca/eng/about-us/annual-reports/annual-report-2019-2020/Pages/Annual-Report-2019%e2%80%932020.aspx#tab10 [Accessed 23 November 2020].

Library and Archives Canada. (2020b). *Documentary heritage communities program*. [Online]. Library and Archives Canada. Available at: https://www.bac-lac.gc.ca/eng/services/documentary-heritage-communities-program/Pages/dhcp.aspx [Accessed 23 November 2020].

Lin, J., Milligan, I., Oard, D.W., Ruest, N., and Shilton, K. (2020). We could, but should we? Ethical considerations for providing access to GeoCities and other historical digital collections. In: *CHIIR '20: Proceedings of the 2020 Conference on Human Information Interaction and Retrieval*. [Online] New York: ACM, pp. 135-144. Available at: https://dl.acm.org/doi/abs/10.1145/3343413.3377980 [Accessed 23 January 2021].

Lomborg, S. (2018). 'Ethical considerations for web archives and web history research.' In: N. Brügger and I. Milligan, eds., *SAGE Handbook of Web History*. London: SAGE, pp. 99-111.

Lux, M.K. (2016). *Separate beds: a history of Indian hospitals in Canada, 1920s-1980s*. Toronto: University of Toronto Press.

Mawdsley, S.E. (2019). 'Borders and blood fractions: gamma globulin and Canada's fight against polio, 1950-55', *Canadian Bulletin of Medical History*, 36, pp. 444-468.

McCallum, M.J.L. (2017a). 'Starvation, experimentation, segregation, and trauma: words for reading Indigenous health history', *The Canadian Historical Review,* 98 (March), pp. 96-113.

McCallum, M.J.L. (2017b). 'Laws, codes, and informal practices: Building ethical procedures for historical research with Indigenous medical records'. In: C. Andersen and J.M. O'Brien, eds., *Sources and Methods in Indigenous Studies*. New York: Routledge, pp. 274-285.

McCallum, M.J.L., and Perry, A. (2018) *Structures of indifference: An Indigenous life and death in a Canadian City*. Winnipeg: University of Manitoba Press.

Millar, L. (1998). 'Discharging our debt: the evolution of the total archives concept in English Canada', *Archivaria*, 46 (Fall), pp. 103-146.

Milligan, I. (2019). *History in the age of abundance?: how the web is transforming historical research*. Kingston, ON: McGill-Queen's University Press.

Momryk, M. (2001). '"National significance": the evolution and development of acquisition strategies in the Manuscript Division, National Archives of Canada', *Archivaria*, 52, pp. 151-174.

Muir, C. (2012) *Library and Archives Canada reality in 2012*. (paper presented at the annual meeting of the Association of Canadian Archivists, Whitehorse, Yukon, June 8, 2012) [Online]. Available at: https://www.bac-lac.gc.ca/eng/news/speeches/Pages/8-june-whitehorse.aspx [Accessed 19 November 2020].

Roy Rosenzweig Center for History and New Media. (2005-2020) *Collecting and Preserving the Stories of Katrina and Rita*. [Online]. Available at: http://hurricanearchive.org/ [Accessed 29 November 2020].

Roy Rosenzweig Center for History and New Media and American Social History Project/Center for Media and Learning. (2002-2020). *The September 11 Digital Archive*. [Online]. Available at: https://911digitalarchive.org/ [Accessed 29 November 2020].

Rothenberg, J. (1999). *Ensuring the Longevity of Digital Information*. Rev. ed.[pdf] Arlington, VA: CLIR. Available at: https://www.clir.org/wp-content/uploads/sites/6/ensuring.pdf [Accessed 25 January 2021].

The Royal Society of Canada Expert Panel. (2014). *The future now: Canada's libraries, archives, and public memory*. Ottawa: The Royal Society of Canada.

Schwartz, J.M. and Cook, T. (2002). 'Archives, records, and power: The making of modern memory', *Archival Science*, 2, pp. 1-19.

Smith, W.I. (1972). 'Introduction', in *Archives: mirror of Canada past*. Toronto: University of Toronto Press.

Social Sciences and Humanities Research Council (2016). *Research data archiving policy*. [Online]. Available at: https://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/policies-politiques/statements-enonces/edata-donnees_electroniques-eng.aspx [Accessed 29 November 2020].

Social Sciences and Humanities Research Council. (2020). Future challenge areas: 2018-21. [Online] Available at: https://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/programs-programmes/challenge_areas-domaines_des_defis/index-eng.aspx [Accessed 23 January 2021].

Society of American Archivists. (2005-2020). *fonds*. [Online] Dictionary of Archives Terminology. Available at: https://dictionary.archivists.org/entry/fonds.html [Accessed 31 January 2021].

Sweeney, S. (2010). Lady sings the blues: The public funding of archives, libraries, and museums in Canada. In: C. Avery, M. Holmlund, eds., *Better off forgetting? Essays on archives, public policy, and collective memory*, 1st.ed. Toronto: University of Toronto Press, pp. 17-36.

Symons, T.H.B. (1975). *To know ourselves: the report of the commission on Canadian studies*. Ottawa: Association of Universities and Colleges of Canada.

UNESCO. (2015). *Recommendation concerning the preservation of, and access to, documentary heritage including in digital form*. [Online]. Available at: Recommendation concerning the preservation of, and access to, documentary heritage including in digital form (unesco.org) [Accessed 1 February 2021].

UNESCO. (2020). *Turning the threat of COVID-19 into an opportunity for greater support to documentary heritage*. [Online]. Available at: https://en.unesco.org/news/turning-threat-covid-19-opportunity-greater-support-documentary-heritage [Accessed 19 October 2020].

University of Manitoba Archives & Special Collections. (2020) *Ukrainian National Home Association*. [Online]. Available at: https://umlarchives.lib.umanitoba.ca/ukrainian-national-home-association-of-winnipeg-manitoba-fonds [Accessed 20 October 2020].

University of Ottawa Library. *COVID-19 Telling Her Stories*. [Online]. Available at: https://biblio.uottawa.ca/omeka2/her-stories-covid-19/ (English) https://biblio.uottawa.ca/omeka2/elle-histoires-covid-19/ (français) [Accessed 29 November 2020].

University [of Saskatchewan] Archives and Special Collections. *Documenting the Saskatchewan COVID-19 Experience*. [Online]. Available at: https://covid19archive.usask.ca/ [Accessed 19 October 2020].

Vielfaure, N. (2015). M*edical records redefined: the value of the archival record in medical research*. M.A. Thesis. University of Manitoba. Available at: https://mspace.lib.umanitoba.ca/xmlui/handle/1993/30727 [Accessed 19 November 2020].

Wallace, I. (2013). Komagata Maru revisited: 'Hindus,' hookworm, and the guise of public health protection. *BC Studies*, 178, pp. 33–50.

Watercutter, A. (2020). *Doomscrolling is slowly eroding your mental health*. 25 June 2020. Wired. Available at: https://www.wired.com/story/stop-doomscrolling/?utm_source=onsite-share&utm_medium=email&utm_campaign=onsite-share&utm_brand=wired [Accessed 25 January 2021].

Western University Archives and Special Collections. (2020). *Canadian Tire heritage collection*. [Online]. Available at: https://www.lib.uwo.ca/archives/findingarchivalmaterial.html [Accessed 21 October 2020].

X, A., Campbell, T. and Stevens, M. (2010). 'Love and lubrication in the archives, or rukus!: A black queer archive for the United Kingdom', *Archivaria*, 68 (January), pp. 271-294. Available at: https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/13240 [Accessed 21 January 2021].

Zeheter, M. (2015). *Epidemics, empire, and environments: cholera in madras and Quebec City, 1818–1910*. [Online]. Pittsburgh PA: University of Pittsburgh Press.

Zinn, H. (1977). 'Secrecy, archives, and the public interest', *The Midwestern Archivist*, 2, pp. 14-26.

RSC SRC

The Royal Society of Canada
282 Somerset Street West
Ottawa, Ontario K2P 0J6
www.rsc-src.ca
613-991-6990

La Société royale du Canada
282, rue Somerset ouest
Ottawa (Ontario) K2P 0J6
www.rsc-src.ca
613-991-6990